BUSSAC Info

BUSSAC SUR CHARENTE

N°87 - Septembre • Octobre • Novembre • Décembre 2003



PIZZA FLAMME

Pizza au feu de bois
A BUSSAC (place des chaumes)
JEUDI de 17h à 20h
NOUVEAUX JOURS
DE PASSAGES ET HORAIRES
Programme à retirer au camion
Passez vos commandes au :
06 09 81 78 77

BUSSAC MULTI-SERVICES
Alimentation, tabac, presse,
Point chaud, dépôt pressing
et photos
Séverine AUDOUX
05 46 97 46 04
Ouvert tous les jours, sauf le mercredi : 7h30 – 12h30 et 16h –20h, samedi fermeture à 19h.
Dimanche et jours fériés
8h30 – 12h 30

MAREE

Coquillages, crustacés, poissons
Sur les marchés Saintais
Du Mercredi au Dimanche

Michel CHABOT
30, chemin des Chaumes
17100 BUSSAC sur CHARENTE
05 46 93 71 80

INFIRMIERE

Mme Maryline VIEUILLE

44, chemin des Chagnauds
17100 BUSSAC sur CHARENTE

05 46 93 07 74

PLOMBERIE CHAUFFAGE COUVERTURE ZINGUERIE DEPANNAGE
Frédéric GELICUS
ARTISAN

Les Mailleaux
17100 BUSSAC sur CHARENTE
05 46 74 50 65

SCIERIE BRUNETEAU
Vente de bois de Charpente
Sciage à l'heure

150, route de Beauchail
17100 BUSSAC sur CHARENTE

Portable 06 63 27 99 22
ou 05 46 93 43 98

IMMOBILIERE SANTONGEAISE
Toutes transactions immobilières
Christian MENAUD
agent commercial

Tél. 05 46 93 55 25
port. 06 72 17 55 68

COIFFURE à DOMICILE DORIANE
Vente de produits naturels
BEAUTE –FORME
BIEN-ÊTRE
06 61 74 89 75
Sauf le Mercredi et
Le Samedi après-midi

FROMAGERIE FINE
Sandrine et Régis
MOREAU

35, chemin des Motillons
17100 BUSSAC sur CHARENTE
05 46 74 53 38
E.Mail :
sandrefrom@aol.com

INSTALLATION DEPANNAGE CHAUFFAGE SANITAIRE
Gilles RATEAU
2, passage des Mailleaux
17100 BUSSAC sur CHARENTE
05 46 74 50 32

PIANO ACCORDEON ORGUE

Véronique GAUDIN
Professeur de musique
9c, route de Beauchail
17100 BUSSAC sur CHARENTE

Mme PLANET Françoise
COIFFURE MIXTE

148, route du Val de Charente
17100 BUSSAC sur CHARENTE
05 46 74 26 62
avec ou sans rendez-vous.

MONGET Thierry
CAFE – BAR
BUSSAC sur CHARENTE
05 46 93 65 70
Fermé le lundi ouverture 8h15
jeux vidéo –Flipper – Baby foot

INFIRMIER LIBERAL

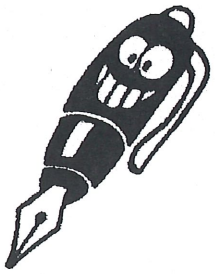
Thierry THIBAUDEAU
1, allée des Chaumes
BUSSAC sur CHARENTE
05 46 93 44 00

MARQUISAUD
Père et Fils

Entreprise de peinture
11, chemin de la Grand'Porte
17100 BUSSAC sur CHARENTE
05 46 92 06 65

GARAGE - STATION SERVICE DOMINIQUE PEROCHAIN
Réparation mécanique toutes marques
155, route du Val de Charente
Tél / Fax 05 46 74 41 12

SOMMAIRE



BUSSAC INFO BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 87
Septembre - Octobre
Novembre- Décembre
2003

Responsable de la publication :
Christophe Dourthe.

Rédacteur en chef :
Françoise Durand.

Comité de rédaction :
C. Dourthe, F. Durand,
B. Gaillard, L. Meyze,
J-Luc Marchais,
D. Pubert, M.C. Allinand,
M. Ferreira.

ISSN : 0776-2246

imprimé à l'imprimerie de l'Etoile

2 Petites annonces - Dates à retenir - Coin internet

3 Editorial

Informations municipales

4 Conseil municipal du 09/09/2003

7 Conseil municipal du 06/11/2003

10 Conseil municipal du 04/12/2003

Informations locales

13 Etat civil

14 Vie paroissiale

15 Projet communautaire

18 Oron info

19 Ca s'est passé à Bussac...

24 Le point sur les travaux

27 CCAS

31 Nouvelles de l'école

42 Nouvelles de la bibliothèque

43 **Foyer rural**

45 Gym Volontaire – Boule bussacaise

46 Foot – Remise en forme

47 Jumelage

48 Arbre de Noël

49 Revue de presse

En couverture - Eglise Notre Dame de Bussac , les saules de la grand'Porte, Port berteau.

Au dos - Ecole Gustave Courbet, le château, rétable et tableau de l'assomption, bordure de Charente à la grave, les moutons du paviot.

MAIRIE DE BUSSAC sur CHARENTE - 139, route du Val de Charente
17100 Bussac sur Charente - Tél. : 05 46 93 11 11 Fax : 05 46 93 92 32
e-mail : mairie@bussac-sur-charente.com

Dates à retenir ...

13 février 2004 : réception des nouveaux bussacais
13 mars 2004 : carnaval de l'école + bal costumé
21 et 28 mars : élections régionales
22 mai 2004 : soirée antillaise
6 juin 2004 : brocante
13 juin 2004 : élections européennes

Petites annonces

Nous vous rappelons que le livre « Le mois à saintes est régulièrement disponible en Mairie ».

A Vendre cause double emploi :

- Salle à manger acajou comprenant :
1 enfilade 2.30m
1 table 1.70m et ses 2 allonges de 0.30m
6 chaises refaites à neuf en juillet 2003

- Salle à manger rustique comprenant :
1 enfilade 2.10m
1 table 1.40m et ses 2 allonges de 0.50m
6 chaises paille

- Traitement de texte : STARWRITER CANON JET 550C
Ecran 16 lignes , 80 caractères, Impression ultra rapide.Alimentation papier 30 pages automatique et incorporée. Impression couleur haute qualité.
Personnalisation de cartes de vœux pour chaque occasion. Clip art, plus de 125 images attrayantes et simple d'emploi.
Excellent état
Tél : 05.46.93.61.46 (H.R) M. Kiesslich

Particulier vend vélo de course "MBK", année 93, TBE
14 vitesses indexées, jantes "Mavic", freins "Sachs", pneus "Hudchinson", pédales automatiques, cadre acier. Fourni avec : pompe + bidon + compteur électronique + chaussures "Look" quasi neuves (32, 33) - Prix : à débattre tél : 06 72 71 69 80 (laisser message)

Tri sélectif : Pour stocker vos emballages , des « poches jaunes » réglementaires sont à votre disposition gratuitement en Mairie.

Impôts décalés : A compter du 1er janvier 2004, les contribuables mensualisés pour leurs impôts locaux et sur le revenu seront prélevés le 15 du mois au lieu du 8.

Coin internet

Donner, c'est gagner !
La nouvelle loi sur le mécénat encourage les dons aux fondations ou associations d'utilité publique. Pour les sommes versées en 2003 vous pouvez bénéficier d'une réduction de 60% du montant de votre don contre 50% auparavant.

Vous souhaitez donner par internet :

- www.unicef.fr
- www.jeveuxaider.com
- www.generositeplus.org
- www.restosducoeur.org

Multimédia
Un coin multimédia a été aménagé et le conseil général nous a enfin livré les ordinateurs promis, tout arrive....
Les personnes qui s'étaient manifestées pour participer à des séances informatiques vont être bientôt contactées.



INTERNAUTES , nous attendons vos e-mails pour nous faire partager des sites que vous avez aimés...

Editorial

Enfin! Il est temps que 2003 se termine…

Cette année restera dans les mémoires comme une année catastrophe : guerre en Irak, , guerre en Tchétchénie et attentats en Russie, série d'attentats sans précédent en Turquie, pays symbolique de la tolérance entre communautés, 15000 morts pendant la canicule cet été, l'accident du Queen Mary à St Nazaire, inondations majeures dans le sud-est cet hiver.
De plus, des mesures gouvernementales injustes, tant elles favorisent les gens aisés, se sont succédées et aggravent les conditions de vie des plus modestes d'entre nous…
Le centre communal d'action sociale de Bussac est de plus en plus souvent sollicité pour venir en aide à des administrés en difficulté, et essaie de faire le nécessaire.
Comment accepter que des gens chaque jour plus nombreux aient besoin de l'aide précieuse et indispensable des associations caritatives pour vivre , voire même survivre ?
Comment imaginer que cette situation puisse continuer, avec un écart qui ne cesse de se creuser entre les uns et les autres ?
Notre responsabilité d'Elu local est de tout mettre en œuvre pour que chacun trouve un logement, du travail, des services adaptés à ses besoins, et puisse vivre dignement avec sa famille.
L'année prochaine verra arriver de nouveaux habitants dans 8 logements à loyer modéré construits dans le lotissement des grands champs où, je le pense, ils pourront apprécier la qualité de la vie de notre commune.
Ce sera aussi l'année de l'élaboration du plan local d'urbanisme et je tiens à remercier les Bussacais qui ont assisté à la réunion publique et ont ainsi encouragé les Elus à poursuivre leur travail de réflexion pour préparer l'avenir des administrés actuels et futurs de la commune en prenant en compte, et avant toute autre considération, l'intérêt général.
Ce sera encore l'année de rénovation de la salle municipale où chacun pourra profiter des améliorations de confort et de sécurité qui seront réalisées.
Ce sera enfin une année d'élections et je souhaite que chacun se sente concerné et se déplace pour exercer son droit de vote : il en va de la vie démocratique de notre pays.
Je terminerai mon propos en vous présentant, en mon nom, mais aussi au nom de l'équipe municipale qui m'entoure, nos vœux les plus sincères de très bonne santé, de très bonne et heureuse année 2004 pour vous –mêmes, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

Christophe DOURTHE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2003

1- Création d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

Le Maire informe le Conseil municipal que les assemblées délibérantes des Communes de la Communauté de Communes doivent donner leur avis pour la création d'un Conseil Intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.
Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte l'ensemble des propositions, à savoir :
- que soit créé un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Santon, présidé par la Présidente de la Communauté de Communes du Pays santon, dont la composition serait la suivante :
1er collège composé des maires des communes membres, des maires Adjoints de la ville de Saintes en charge de la sécurité, de la politique de la ville et du projet éducatif local, de la Présidente de la Communauté de Communes, ou de leurs représentants.
2ème collège composé de chefs de services de l'Etat ou de leurs représentants, désignés par le Préfet
3ème collège composé de personnes qualifiées désignées par la Présidente du CISPD, issues de professions confrontées aux manifestations de la délinquance
Membres de droit : le Préfet et le Procureur de la république.
- que les membres du 1er collège soient dans les conditions fixées ci dessus.

2- Convention de servitude avec EDF sur un terrain sis «aux Chaumes».

Le Maire rappelle au Conseil municipal l'acquisition de parcelles permettant d'établir une servitude (l'une par acte administratif en date du 22/04/98, les deux autres par actes notariés en date du 28/02/2002). Il s'agit des parcelles AC 483 de 2a99, AC 499 de 0a77 et AC 502 pour 02a49. Le conseil municipal autorise le maire ou son représentant à signer la convention avec EDF.

3- Convention de servitude avec EDF sur un terrain sis «le Bourg».

Le Maire rappelle au Conseil municipal l'acquisition d'une parcelle sise «Le Bourg» par acte en date du 03/02/94 pour permettre l'établissement d'une servitude. Il s'agit de la parcelle AB 459 d'une contenance de 3a90. Le Conseil municipal autorise le maire ou son représentant à signer la convention avec EDF.

4- Décisions modificatives.

1ère décision modificative : réfection du logement sis Impasse des Ecoles : vote de crédits supplémentaires.
Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a nécessité de procéder à la réfection du logement sis Impasse des Ecoles. L'opération n'avait pas été inscrite au B.P. Aussi, il propose au Conseil municipal de voter des crédits supplémentaires. Le Conseil municipal décide l'inscription de la manière suivante :

R. C/7381	=	+ 8 800 €
R. C/74121	=	+ 2 730 €
R. C/74837	=	+ 1 645 €
D. C/023	=	+ 13 175 €
R. C/021	=	+ 13 175 €
R. C/10222	=	+ 4 570 €
D. C/2313-165	=	+ 17 745 €

2ème décision modificative : aménagement de la Cour de l'Ecole : virement de crédits.
Le Maire informe le Conseil municipal que les crédits prévus au B.P pour l'aménagement de la cour de l'école seront insuffisants. Il propose donc de procéder à un virement de crédits par diminution de

ceux prévus pour une opération qui ne sera pas réalisée. Le Conseil municipal constate l'inscription de la manière suivante :

C/2315-166 = - 3 000 €
C/2315-165 = + 3 000 €

3ème décision modificative : acquisition de matériel et mobilier : virement de crédits.

Le Maire informe le Conseil municipal de l'acquisition de matériel et mobilier qui n'avait pas été prévue au B.P. Il propose un virement de crédits inscrit de la façon suivante :

C/2188-164 = + 750 €
C/2315-166 = - 750 €

4ème décision modificative : transfert des crédits nécessaires à la révision du P.L.U de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Le Maire présente au Conseil municipal le texte de loi n°2003-590 du 2 juillet 2003, qui stipule que désormais les dépenses afférentes à la révision ou à l'élaboration des documents d'urbanisme seront à inscrire en investissement et non plus en fonctionnement. Aussi, le Conseil municipal décide-t-il de procéder à la modification suivante :

D. C/617 = - 12 100 €
D. C/023 = + 12 100 €
R. C/021 = + 12 100 €
D. C/2315-168 = + 12 100 €

5ème décision modificative

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il avait été prévu de participer à la réception des Oronais le 14 juillet : le Foyer Rural ayant réglé les factures il propose au Conseil municipal de lui rembourser une partie des frais par le vote d'une subvention exceptionnelle. Le Conseil municipal accepte cette proposition et décide de réduire les crédits affectés à Fêtes et Cérémonies, article où la dépense avait été budgétée :

C/6232 = - 305 €
C/65738 = + 305 €

6ème décision modificative

Le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 07/07/2003 par laquelle il avait été décidé de verser une subvention de 270 € au Collège A. d'Aubigné. Les crédits seront prévus de la manière suivante :

C/6232 = - 270 €
C/65738 = + 270 €

7ème décision modificative

Le Maire informe le Conseil municipal que les travaux de rénovation du petit patrimoine communal par l'intermédiaire du S.A.S peuvent être inscrits en dépense d'investissement. Il propose donc au Conseil municipal de réserver une enveloppe de 2 500 € sur l'opération globale de voirie au C/2315-166. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

5- Classement dans le domaine public communal des voiries des lotissements «Les Grands Champs» et «Les Mailleaux».

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal l'enquête publique préalable au classement dans le domaine public communal des voiries des lotissements «Les Grands Champs» et «Les Mailleaux». En application des textes réglementaires, Monsieur le Maire rappelle qu'un arrêté municipal a été pris le 10 juillet 2003 prescrivant une enquête publique ayant eu lieu du 28 juillet 2003 au 13 août 2003. Monsieur le Maire donne lecture des observations posées au registre d'enquête qui lui a été remis par le Commissaire-Enquêteur. Compte tenu de l'avis favorable du Commissaire-Enquêteur et après avoir délibéré, le Conseil municipal décide le classement dans le domaine public communal des voiries des lotissements «Les Grands Champs» et «Les Mailleaux »

6- Création d'un chemin rural aux Chaumes.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal l'enquête publique préalable à la création d'un chemin rural aux Chaumes. En application des textes réglementaires,

Monsieur le maire rappelle qu'un arrêté municipal a été pris le 10 juillet 2003 prescrivant une enquête publique ayant eu lieu du 28 juillet 2003 au 13 août 2003. Monsieur le Maire donne lecture des observations posées au registre d'enquête qui lui a été remis par le Commissaire-Enquêteur. Compte tenu de l'avis favorable du Commissaire-Enquêteur et après avoir délibéré, le Conseil municipal décide de la création d'un chemin rural aux Chaumes.

7-Création d'un poste d'agent d'entretien territorial et modification du tableau des effectifs.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le Contrat Emploi Consolidé accordé à Monsieur Alain MOISY depuis 5 ans arrive à échéance le 30 novembre 2003. Comme il en avait été convenu précédemment, il est prévu de pérenniser cet emploi en créant un poste d'agent d'entretien territorial, à compter du 1er décembre 2003, sur la base de 35/35ème. Le Conseil municipal, considérant la nécessité de créer ce poste, accepte cette proposition et décide de modifier ainsi le tableau des effectifs :

Secrétaire de Mairie :
1 TNC (Temps Non Complet)
Agent Administratif :
1 TNC
Agent d'Entretien qualifié :
2 dont 1 TNC
Agent d'Entretien Territoriale :
5 dont 2 TNC

8- Réfection du logement sis 11 Impasse des Ecoles : demande de subvention au Conseil Général.

Le Maire expose au Conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à la réfection du logement sis 11 Impasse des Ecoles. Le Conseil municipal approuve cette proposition, prévoit l'inscription des crédits par une décision modificative et sollicite une subvention du Conseil Général, le montant de la dépense étant estimé à 14 666,35 €

9- Protection du petit patrimoine : acquisition d'une grille.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il serait nécessaire de mettre une grille de protection sur le puits que les employés du S.A.S ont rénové. Il fait savoir que la Commune de VARZAY en possède une qu'elle souhaite vendre. Le montant s'élève à 237 € TTC. Le Conseil municipal accepte de réaliser cette acquisition pour le montant indiqué.

10- Location d'un gîte pour hébergement d'une locataire d'un logement communal.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il a été décidé de procéder à la réfection du logement sis 11 Impasse des Ecoles. Les travaux devraient être réalisés en octobre, pendant une durée d'1 mois. Afin de reloger l'actuelle locataire, le Conseil municipal accepte de louer un gîte auprès de l'Association « Gîtes de France » à la Rochelle. Le montant du loyer sera réglé par la commune à cet organisme. Si les travaux devaient se prolonger, il y aurait aussi location la 1ére quinzaine de novembre.

11- Convention ATESAT

L'assemblée étant habilitée à délibérer, Monsieur le Maire expose que la commune de Bussac sur Charente répond aux critères définis par la loi du 11 décembre 2001 et le décret du 27 septembre 2002 pour bénéficier de l'assistance des services de l'Etat – Direction Départementale de l'Equipement. L'assistance comprend une mission de base assortie de missions complémentaires telles qu'elles sont définies dans la convention. Il précise que la durée de la convention est fixée à un an. Elle prend effet à la date du 1er janvier 2004 et qu'elle peut-être renouvelée deux

fois par tacite reconduction. Le forfait annuel de la rémunération pour l'année 2004 est de 395,21 euros. Ledit montant sera revalorisé annuellement en prenant en considération l'évolution de l'index d'ingénierie dans les conditions définies à l'article 6 de l'arrêté du 27 septembre 2002 susvisé. Le Maire invite le Conseil municipal à prendre connaissance de la convention. Ces explications entendues et après avoir examiné la convention qui a été adressée avec la convocation à la présente séance, le Conseil municipal :

- prend acte des explications ci-dessus détaillées.
- approuve la convention pour l'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) pour un montant forfaitaire annuel de 395,21 euros.
- autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention.
- dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2004.
- autorise Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi technique, administratif et financier de la présente délibération.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2003

1- Fixation du loyer du logement sis 11 Impasse des Ecoles.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, renseignements pris auprès des services concernés, le logement sis 11, Impasse des Ecoles ayant été rénové, le propriétaire peut fixer librement le montant du loyer.

Le loyer précédent était de 306,00 €. Le Conseil, considérant sa complète rénovation décide de fixer le coût du loyer à 373,00 € au 1er décembre 2003.

2- Indemnité allouée à l'agent recenseur.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il avait été décidé de procéder à un recensement complémentaire de la population en 2003. Il a été réalisé du 1er au 15 octobre par M. Olivier LEROY, agent recenseur actuellement en emploi-jeune auprès de la Commune. L'indemnité allouée à l'agent correspond au nombre de feuilles de logement et bordereaux d'immeuble en construction qu'il a complétés. Pour chaque document, le montant maximum qui peut lui être alloué est de 3,05 €. Le Conseil municipal constatant que 61 documents ont été remplis, décide d'accorder un crédit de 3,00 € par feuille, soit un total de 183,00 €.

3- Décisions modificatives.

➢ Travaux pour le S.A.S

Le Maire rappelle au Conseil municipal que lors de sa réunion du 9 septembre, il avait été décidé de réserver une enveloppe de 2 500,00 € sur l'opération globale de voirie au C/2315-166, pour le règlement des travaux réalisés par le S.A.S. La rénovation de la Fontaine des Guilloteaux ayant nécessité des travaux complémentaires et la remise en état du petit pont à la Grave n'étant pas chiffrée à l'époque, le maire propose au Conseil municipal d'inscrire une enveloppe complémentaire de 1 500,00 €. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

➢ Acquisition de terrain et frais de géomètre : virement de crédits

Le maire rappelle au Conseil municipal qu'il avait été décidé de créer une opération intitulée « acquisition de terrain et frais de géomètre » regroupant les différentes acquisitions que la Commune projette de faire en 2003. Ayant constaté que les crédits seraient insuffisants d'ici la fin de l'année, le Maire propose au Conseil le virement de crédits de la manière suivante :

C/2151-167 = + 2 800,00 €
C/2315-166 = - 2 800,00 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition

➢Révision du P.L.U : virement de crédits

Le maire rappelle au Conseil municipal que les dépenses afférentes à la révision du P.L.U sont désormais prévues en investissement. Or, les crédits prévus sur cette opération (C/2315-168) s'avèrent insuffisants. Le Conseil municipal décide donc d'inscrire les crédits de la manière suivante :

C/2315-168 = + 200,00 €
C/2315-166 + - 200,00 €

4- Reversement trop payé EDF : acceptation du chèque.

Le maire informe le Conseil municipal que la Commune a réglé une facture à E.D.F concernant la consommation dans un logement communal où étaient réalisés des travaux. L'estimation ayant été supérieure à la consommation réelle, E.D.F a adressé un chèque d'un montant de 106,52 € à la Commune. Le Conseil municipal accepte ce remboursement.

5- Aliénation d'un chemin rural à la Grand'Porte : enquête publique.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'un administré a fait part à la Commune de son souhait d'acquérir une partie du Chemin rural sis Impasse de la Grand'Porte. Après délibération, le Conseil municipal accepte

- l'aliénation de ce chemin rural
- autorise le maire à lancer la procédure d'enquête publique
- donne pouvoir à Monsieur le maire pour accomplir et signer tous les actes y afférent.

6- Projet de création d'un lotissement sis au Renclos la Folie : choix du géomètre.

Le maire informe le Conseil municipal que dans le cadre de l'étude de faisabilité d'un lotissement au Renclos-La Folie, il convient de faire le choix d'un géomètre pour l'analyse de la topographie et le lever des réseaux. Après examen des 3 devis établis par les géomètres consultés, le Conseil municipal retient la proposition du Cabinet Marchyllie pour un montant de 9 750,00 € H.T.

7- Déclaration de la Commune « Zone non AGCS ».

Dans le cadre de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS), les pays membres de l'OMC mènent actuellement des négociations dont la conclusion devrait s'achever d'ici début 2005. Il s'agit d'engager de nouveaux secteurs des services sous les règles de l'AGCS.

Considérant que :

- L'AGCS s'applique à tous les échelons administratifs, de l'Etat aux Communes.
- L'AGCS porte virtuellement sur quasiment tous les services, dont les services publics.
- Les secteurs de services engagés sous l'AGCS sont soumis à des règles internationales dont le respect est forcé par l'OMC (laquelle dispose pour cela d'un organe de règlement des différents, sorte de tribunal), ce qui réduit drastiquement les marges de manœuvre des élus locaux. En outre, ces règles, soumises au principe de « supériorité du libre-échange », sont lourdes de conséquences sur la question sociale, sur l'environnement, ainsi que sur les activités et la diversité culturelles.
- Selon le texte de l'AGCS, les services engagés le sont en fait de manière irréversible.
- L'AGCS accentue le poids de la compétition entre les territoires locaux en livrant toujours plus d'activités de services au commerce mondial et aux investisseurs internationaux (l'AGCS comporte son propre accord sur l'investissement).

- L'AGCS crée, par étapes successives, un marché mondial du travail temporaire, ce qui renforcera considérablement la compétition entre travailleurs, tirera les salaires et les conditions de travail vers le bas et poussera à des mobilités non choisies, aggravant les déstructurations sociales et familiales.
- L'accord AGCS n'a fait l'objet d'aucune consultation des parlementaires, des collectivités locales ou des citoyen(ne)s.
- Les négociations de l'extension de son champ d'application sont marquées par le manque de transparence et l'absence de consultation des collectivités locales et plus largement des populations.

Le Conseil municipal de Bussac sur Charente, inquiet de la nature et de l'ampleur des conséquences des négociations en cours :

- Demande la diffusion publique immédiate des négociations AGCS
- Prend position, en tant qu'assemblée élue, contre l'obligation qui lui serait faite par l'AGCS de privatiser des services publics qu'elle considère devoir rester dans le domaine public
- Demande un moratoire (suspension) des négociations AGCS
- Demande l'ouverture d'un débat national sur l'AGCS impliquant la pleine participation des collectivités locales et des populations
- Déclare la Commune de Bussac sur Charente « zone non AGCS »

8- Création d'une régie de recette pour les manifestations et les spectacles.

Le Maire expose au Conseil municipal que la mise en place de manifestations et de spectacles nécessite une gestion en régie. Il propose au Conseil municipal la mise en place d'une régie à compter du 17 novembre 2003. Le régisseur sera Mme BRIAND Josiane et sa suppléante Mme BARITEAU Sylviane. Le Conseil municipal approuve ces propositions.

9- Fixation du prix des billets d'entrée à la soirée théâtrale du 21 novembre 2003.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il a été décidé d'organiser une soirée théâtrale le 21 novembre. Le Maire propose au Conseil les tarifs suivants :

1 entrée : 5 €
2 entrées : 8 €
Gratuit – 18 ans

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

10- Modification du temps de travail d'un agent.

Le Maire informe le Conseil municipal que la réorganisation du travail au sein du secrétariat nécessite une augmentation du temps de travail de l'agent administratif. Le Conseil municipal accepte que le temps de travail de cet agent passe de 30/35ème à 31/35ème à compter du 1er janvier 2004

11- Location d'un gîte pour l'hébergement d'une locataire d'un logement communal.

Le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 9 septembre 2003 par laquelle le Conseil municipal acceptait la location d'un gîte pour «reloger» une de ses locataires pendant la réfection de son logement. Les travaux ayant été retardés, la location est nécessaire jusqu'au 26 novembre 2003. Le Conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant pour la période du 26 octobre 2003 au 26 novembre 2003.

12- SDEER : convention pour les travaux de Génie Civil Télécom 2002

Le Maire informe le Conseil municipal des termes de la convention proposée par le SDEER suite aux travaux de génie Civil Télécom 2002 (Dossier 073050 : Le Vieux Bourg, La Croix). Le Conseil municipal en

accepte le contenu et confirme le remboursement en 10 annuités.

13- SDEER : convention pour les travaux de Génie Civil Télécom 2000

Le Maire informe le Conseil municipal des termes de la convention proposée par le SDEER suite aux travaux de génie Civil Télécom 2000 (Dossier 073039 : Le Bourg,et dossier 073048 : Carrefour La Croix). Le Conseil municipal en accepte le contenu et confirme le remboursement en 10 annuités.

14- SDEER : convention travaux 2001

Le Maire informe le Conseil municipal des termes de la convention relative aux travaux neufs du réseau d'éclairage public 2001. Le Conseil municipal en accepte le contenu et confirme le remboursement en 10 annuités.

15- France-Télécom : convention liée à l'étude de la réalisation des travaux «La Combe des Chaumes»

Le Maire présente au Conseil municipal la convention et le devis relatifs aux travaux de raccordement au réseau France-Télécom des parcelles sises à «La Combe des Chaumes». Le montant du devis s'élève à 763,05 € TTC. Le Conseil municipal accepte cette proposition et autorise le maire à signer la convention pour que soit lancée l'étude de faisabilité.

16- Questions diverses.

Le Maire donne connaissance au Conseil municipal du rapport d'activité 2002 de la Communauté de Communes du Pays Santon.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2003

1- Restructuration de la Salle municipale : demande de subvention auprès du Conseil Général

Le Maire rappelle au Conseil municipal que par délibération en date du 27 mars 2002, il avait été demandé à Monsieur le Président du Conseil Général de ne pas tenir compte de la demande de subvention déposée dans ses services le 22 janvier 2002. Il propose au Conseil municipal de reformuler cette demande en tenant compte du fait que notre commune est actuellement située dans une zone concernée par une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H) et qu'il serait possible que la subvention soit de ce fait majorée. Il rappelle que le coût total des travaux a été estimé à 254 474,80 € TTC. Le Conseil municipal sollicite donc du Conseil Général une subvention au taux le plus élevé.

2- Motion adoptée par le Conseil municipal relative à la taxe sur l'archéologie préventive.

Le Maire informe le Conseil municipal que, dans le cadre de la nouvelle loi S.R.U, il a été institué une nouvelle taxe sur les constructions, réhabilitations de bâtiments existants, etc..., appelée «taxe d'archéologie préventive». Or, cette taxe porte sur l'ensemble de l'unité foncière que possède le pétitionnaire du permis de construire. Le Conseil municipal, constatant que dans le cadre de la réhabilitation de la Salle municipale l'unité foncière est très grande, demande la modification de ce texte de loi, à savoir que soit seulement retenue la superficie du bien faisant l'objet de travaux.

3- Indemnité supplémentaire attribuée au personnel communal

Le Maire informe le Conseil municipal que, dans le cadre de l'enveloppe indemnitaire complémentaire, et vu les décrets n°91-875 du 06/09/1991 modifié, n°68-560 du 16/06/1968, n°50-1248 du 06/10/1950 modifié, il y a possibilité d'allouer une indemnité supplémentaire au personnel communal.

Le montant en est calculé au vu de l'enveloppe globale de la façon suivante :

Crédits IFTS (10 IHTS X nombre d'ayants droits) X12 mois/2

Le Conseil municipal accepte le versement de cette indemnité supplémentaire au personnel concerné.

Un tableau indiquant les indemnités supplémentaires (montants en brut) attribuées à chaque agent est annexé à la présente délibération.

4- Versement d'une subvention exceptionnelle au C.C.A.S et virement de crédits.

Le Maire informe le Conseil municipal que le C.C.A.S a déposé une demande de subvention exceptionnelle suite à plusieurs dossiers sollicitant des aides financières. Le Conseil municipal, considérant la nécessité de régler ces secours d'urgence, décide d'accorder une subvention de 1000,00 €.

Les crédits seront inscrits de la manière suivante :

C/60623 = - 1000,00 €
C/65736 = + 1000,00 €

5- Décisions modificatives.

a)SDEER : opération d'ordre budgétaire, ouverture de crédits.

Le maire rappelle au Conseil municipal les termes de la convention passée entre la Commune et le Syndicat d'Electrification le 24/12/2002, pour des travaux d'extension du réseau d'éclairage public en 2000. Le Conseil municipal décide l'ouverture de crédits pour l'opération budgétaire ainsi définie :

D. C/2315 = 32 802,00 €
R. C16876 = 16 401,00 €
R. C/1326 = 16 401,00 €

b)SDEER : virement de crédits et ouverture de crédits.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que des travaux neufs d'éclairage public avaient été réalisés en 2001 et qu'il avait été demandé un règlement par remboursement immédiat. Le titre de recette étant établi, il propose un virement de crédits de la manière suivante :

D. C/2315-166 = - 2 608,00 €
D. C/2315 = + 2 608,00 €

Et une ouverture de crédits ainsi conçue :

D. C/2315 = + 2 608,00 €
R. C/1326 = + 2 608,00 €

Le Conseil municipal accepte ces propositions

c)Participation aux frais d'extension de réseaux.

Le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité d'amener les réseaux jusqu'à de nouvelles constructions. Le coût étant relativement élevé, il propose au Conseil municipal de prendre en charge une partie de la dépense. Le devis présenté est de 1 000,00 €. Le Conseil municipal accepte cette proposition et souhaite que la dépense soit imputée au 2315-166.

d)Travaux de bâtiments : règlement de différentes factures au C/2313-165 et virement de crédits.

Le maire rappelle au Conseil municipal que différents travaux ont été prévus aux bâtiments communaux : remplacement de la porte et du rideau au secrétariat de la mairie, d'une porte à la bibliothèque, d'un velux à la salle de tennis de table. La somme totale s'élève à 7 500,00 €. Le Conseil municipal décide de régler cette dépense au C/2313-165. Les crédits seront inscrits de la manière suivante :

C/2313-165 = + 5 000,00 €
C/2315-166 = - 5 000,00 €

6- Economie d'énergie : remplacement de la porte d'entrée de la mairie : demande de subvention au Conseil Général.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire, afin de permettre un meilleur accueil des administrés et d'assurer des économies d'énergie, de faire remplacer la porte et le rideau du secrétariat de la mairie. Il informe le Conseil municipal du coût de la dépense qui s'élève à 5 074,88 € TTC. Le Conseil municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Général.

7- Groupama : proposition d'indemnisation.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Compagnie d'Assurances Groupama indemnise la Commune suite au vol de la tondeuse auto-portée. L'indemnisation s'élève à 10 237,00 €. Le Conseil accepte cette proposition.

8- Pose de bordures de trottoir entre La Croix et Chez Bertaud : signature de la convention avec le département

Le Maire donne lecture au Conseil de la convention à intervenir entre la Commune et le Département relative à la pose de bordures de trottoir entre « La Croix » et « Chez Bertaud ». Le Conseil municipal en accepte les termes et autorise Monsieur le maire à la signer.

9- Location de la salle municipale : nouveaux tarifs

Le Maire, considérant les travaux de restructuration de la Salle municipale qui vont avoir lieu début 2004, propose au Conseil municipal de modifier les tarifs au 01/01/2004 selon le tableau en annexe.
Le Conseil municipal accepte ces propositions.



Etat civil



Naissances

Bussac-info est heureux de saluer la venue de :

- Fany FAZILLAUD née le 8 septembre 2003, fils de M. Richard FAZILLAUD et de Mme BOUQUET Carole, 5 B Chemin des Guilloteaux.
- Maxime Rhé né le 17 septembre 2003, fils de M. RHE Dominique et de Mme LAVAUD Sandra, 18 Chemin des Chobelets

Mariages

Bussac-info présente ses meilleurs vœux de bonheur à :

- Nadine TEISSEIRE et Mickaël COMBAUD qui se sont unis le 20 septembre 2003
- Sandrine TOMASI et Bruno SOULET qui se sont unis le 27 septembre 2003
- Marie-Claire HAZART et Thierry BRILAC qui se sont unis le 20 décembre 2003

Décès

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances à la famille de:

-Chloé POMMIER décédée le 14 septembre 2003

Remerciements

Un merci très sincère à tous, qui avez pris part à notre peine lors de la mort de Chloé.
Jean-Louis, Marie-Christine, Julien et Jean POMMIER.

Mme SIMONNET Michèle, ses enfants, petits-enfants, très touchés par les marques de sympathie et de soutien remercient le personnel communal, les élus anciens et actuels et tous les bussacais pour leur aide et leur amitié dans ces moments douloureux.

Recensement militaire



Il est obligatoire à 16 ans pour les filles et les garçons.
Jeunes gens nés en janvier, février, mars, avril 1988, présentez-vous en mairie, munis du livret de famille dès la date anniversaire de vos 16 ans. Cette démarche est indispensable pour pouvoir assister à la journée d'appel à la préparation à la défense mais aussi pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique ainsi que pour être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Vie paroissiale



Les paroissiens de Bussac, Saint Vaize et Foncouverte tiennent à remercier Mme Tessier Marie Madeleine pour sa dévouée collaboration à la rédaction du journal Courrier Français pendant ces vingt dernières années. En effet, sollicitée en septembre 1983 par Mr l'abbé Carricart, Mme Tessier vient pour des raisons de santé de mettre fin à cette collaboration. Nous lui souhaitons qu'avec le repos sa santé s'améliore et de nouveau nous la remercions pour tout ce temps donné bénévolement.

Elections en 2004

Les 21 et 28 mars 2004, nous élirons les conseillers régionaux de la région Poitou-Charentes.
Le 13 juin, nous élirons les députés européens.
Voter signifie que chacun se sent concerné et donne son avis, c'est le moyen de protéger la démocratie ; rappelons nous que bien des habitants de cette terre ne disposent pas de ce droit et utilisons le !

Tri sélectif

Récapitulatif pour Janvier, Février, Mars, Avril et Mai 2004

TOUS LES JEUDIS		
Emballages recyclables Bouteille plastique, boites métalliques, briques, cartonnettes	Verre Bouteilles, bocaux, pots en verre.	Papiers Journaux, magazines, prospectus .
08 janvier	.....	15 janvier
22 janvier	29 janvier	.....
5 février	.....	12 février
19 février	26 février	.....
04 mars	.....	11 mars
18 mars	25 mars	.....
01 avril	.....	08 avril
15 avril	22 avril	.....
29 avril	.....	06 mai
13 mai	27 mai	.....

Pensez à sortir vos contenants le mercredi soir après 19h00
Rappel : Ramassage des encombrants à domicile sur demande.
Prendre rendez-vous au 05.46.98.07.19

Définir ensemble un projet communautaire...

La Communauté de Communes, c'est : 45000 Hab – 19 communes – 350 salariés – 50 élus –
Créée en 1997 (ex-SIVOM) la CDC a réussi à :

- Uniformiser par le haut les prestations enfance, éducation
- Monter un projet zone d'activités de 24 Ha
- Assurer une assistance technique aux services travaux des communes
- Monter une démarche Iso 14000
- Baliser 120 km de chemins de randonnée
- Assurer des services de proximité (bus /social)

Aujourd'hui, l'environnement territorial (communes, pays, département, région) et la décentralisation amènent plusieurs réflexions, et pour trouver ses marques pour l'avenir, la CDC a engagé le cabinet ISOCEL qui va l'aider par des conduites de réunions et d'ateliers, à définir ensemble le projet communautaire de la CDC du pays santon.. Le but est :

- D'identifier les évolutions d'environnement
- D'identifier les atouts et les faiblesses actuelles
- De dégager les problématiques
- D'encadrer les réflexions des volontés de chacun
- De s'accorder sur les modalités de mise en œuvre,

après avoir validé les grandes orientations du projet communautaire.

3 thématiques	Enfance et Education
3 ateliers	Développement économique
3 domaines de compétence	Cadre de vie et environnement

2 réunions de travail ont déjà rassemblé
les 50 élus (les 27/11/03 et 6/12/03).
2 autres sont prévues les 17/01/04 et 29/01/04.





Réunion de travail du 06/12/03 pour les élus de la CDC. Atelier de travail « Enfance, éducation ».

2 Elus CDC représentent notre commune : Christophe DOURTHE et Françoise DURAND.

Chers habitants de Bussac,

Voici 4 mois que je travaille pour la commune en tant qu'agent de valorisation de l'espace rural et je voulais vous présenter ici un petit bilan concernant les actions que j'ai menées sur le tri sélectif des déchets ménagers et la surveillance des dépôts sauvages.
Tout d'abord, j'ai suivi pour cela un stage de 2 jours, au mois d'octobre, à la Z.I des Charriers à Saintes afin, dans un premier temps, de visiter l'usine de recyclage ainsi que les principales déchetteries de la

Communauté des Communes, et dans un second temps, de comprendre le fonctionnement général de leur service « environnement ». Ce stage m'a permis, outre de connaître cette filière de l'amont à l'aval, d'accroître mes compétences dans ce domaine et donc, de mieux définir mon rôle et mes objectifs a atteindre.
Dans l'ensemble, les 2 Points d'Apport Volontaire installés sur la commune restent bien utilisés par les habitants même si parfois des déchets sont encore déposés à côté.
En ce qui concerne les dépôts sauvages, là aussi, je peux dire que très peu demeurent de grande ampleur et seuls les fossés le long de la départementale constituent un point noir. En effet, jeter des déchets par la vitre reste encore un geste trop coutumier pour certains automobilistes….
Enfin, l'opération « nettoyons la nature », à laquelle j'ai participé avec les écoliers, a été une expérience enrichissante car l'enthousiasme et la volonté qu'ils ont montrés ce jour là m'ont agréablement surpris et c'est très prometteur pour l'avenir en terme de citoyenneté et d'environnement.
Je compte sur vous si vous avez des questions à me poser au sujet du tri sélectif et n'hésitez pas à avertir la mairie si vous avez connaissance d'un dépôt d'ordure sauvage sur la commune.
Merci et à bientôt.

Olivier LEROY

OPERATION AIDE

➡ **Vous êtes commerçant, artisan**
(ou futur repreneur d'une activité commerciale ou artisanale) ?

➡ **Votre entreprise se situe sur une des communes mentionnées ci-contre ?**

➡ **Vous avez des projets d'investissements** liés au développement de l'activité de votre entreprise (achat de matériel aux normes, de logiciels, extension d'atelier, travaux de modernisation ou de mises aux normes, ...) ?

Vous pouvez bénéficier d'une subvention
dans le cadre de l'opération AIDER du Pays de Saintonge romane.
Renseignez-vous sur les conditions d'attribution.

Le Pays de Saintonge Romane
Rosanna Pompa - Chargée de mission " Développement économique "
Tél : 05 46 97 22 96

La Chambre de Commerce et d'Industrie
Mario Serrano - Conseiller en création d'entreprise et développement local
Tél : 05 46 74 74 74

La Chambre des Métiers
Renaud Friederich - Chargé de mission " Développement économique "
Tél : 05.46.93.46.46

Des dépliants sur cette subvention sont disponibles auprès de votre mairie.

Balanzac ◆ Bernouil ◆ Beurlay ◆ Burie
Bussac-sur-Charente ◆ Chaniers
La Chapelle-des-Pots ◆ Chérac
Chermignac ◆ La Clisse ◆ Colombiers
Corme-Ecluse ◆ Corme-Royal ◆ Courcoury
Cravans ◆ Crazannes ◆ Le Douhet
Dompierre-sur-Charente ◆ Ecurat
Les Essards ◆ Fontcouverte
Geay ◆ Gémozac ◆ Les Gonds
La Jard ◆ Jazennes ◆ Luchat
Meursac ◆ Migron
Montpellier-de-Médillan
Nancras ◆ Nieul-lès-Saintes
Pessines ◆ Pisany ◆ Plassay
Pont-L'Abbé d'Arnoult
Port-d'Envaux ◆ Préguillac
Rétaud ◆ Rioux
Romegoux ◆ Sablonceaux
Saint-André-de-Lidon
Saint-Bris-des-Bois ◆ Saint-Césaire
Saint-Georges-des-Côteaux
Saint-Porchaire ◆ Saint-Romain-de-Benêt
Saint-Sauvant ◆ Saint-Sever-de-Saintonge
Saint-Simon-de-Pellouaille
Saint-Sulpice-d'Arnoult
Sainte-Gemme ◆ Sainte-Radegonde
Saint-Vaize ◆ Le Seure ◆ Soulignonnes
Tanzac ◆ Tesson ◆ Thaims ◆ Thénac
Thézac ◆ Trizay ◆ La Vallée ◆ Varzay
Vénérand ◆ Villars-les-Bois
Villars-en-Pons ◆ Virollet

Pays de Saintonge romane
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Poitou Charentes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

Le Préfet

La Rochelle, le 17 décembre 2003

Monsieur le Maire,

Il m'est particulièrement agréable de vous présenter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, mes vœux sincères et chaleureux pour l'année 2004.

Je serais heureux que vous transmettiez ces vœux aux membres de votre conseil municipal ainsi qu'à vos administrés.

Je sais la part que vous et votre équipe prenez à l'action locale, souvent au détriment de votre temps personnel. Votre fonction et le travail que vous réalisez constituent un élément fondamental de la vie de notre société.

Au cours des drames qui ont touché notre pays cet été, la Charente-Maritime a fait preuve de sa capacité à mobiliser les énergies individuelles, de son sens de l'action collective et de sa solidarité.

Dans des domaines essentiels de la vie de notre pays, l'année 2004 sera celle de l'entrée dans une phase décisive : la mise en œuvre de la décentralisation, l'élargissement de l'Union européenne et le retour de la croissance économique sont autant de défis que nous aurons à relever ensemble.

Dans notre département, nous devrons également continuer à travailler ensemble à renforcer la sécurité, à aménager notre département, à développer l'emploi. Je sais pouvoir compter sur votre engagement au service de la collectivité et votre souci d'améliorer, chaque jour, le bien-être de vos administrés.

En vous renouvelant mes meilleurs vœux, je vous assure de mon entier dévouement et du concours des services de l'Etat pour vous aider dans votre difficile mission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous.

Christian LEYRIT

Monsieur Christophe DOURTHE

Conseiller Général du canton de Saintes Nord
Maire de Bussac sur Charente

ORON INFO

Chers amis,

Après cette très belle semaine passée en Charente, l'été s'est poursuivi dans la chaleur torride qui a sévi un peu partout, ni plus ni moins ici qu'ailleurs.
C'est le 28 septembre que les membres du jumelage se sont retrouvés au Refuge du Chaney à Oron pour la traditionnelle broche. C'était l'occasion d'échanger les souvenirs de notre rencontre, de se montrer nos photos et de reparler de notre plaisir à se rencontrer avec vous.
Ensuite, c'est le 11 octobre qui nous a mobilisé pour préparer « la foire aux oignons », nettoyage, tressage d'environ 120 kg d'oignons. Plusieurs soirées y ont été consacrées et toujours chez Suzanne Gilliéron qui nous a accueillis pour ce travail dans sa cuisine. Un peu de dérangement nous a gagné car les oignons étaient petits, moches, sales et avec les queues trop cassantes pour faire de belles tresses.
Mais après 4 soirées, quelques courageuses et Louis Corber qui a pris du « grade » dans cette fonction, nous sommes arrivés au jour J.
Les plus petits ou sans queues ont fini dans des bocaux (au vinaigre), dans des corbeilles de tout genre ou dans des petits sacs en jute…Enfin tous ont trouvé preneur durant cette belle journée d'automne qui se déroule sur la place du village chaque année.
Pour compléter le stand, des spécialistes de la pâtisserie ont mis la main à la pâte pour confectionner tresses, gâteaux à la crème, au vin cuit, tartelettes au citron, cuchaule et les canapés d'Erika qui font toujours fureur à l'heure de l'apéritif….au pineau…évidemment !! J'allais oublier que depuis 2 ans Paulette nous prépare une marmite énorme de soupe à la courge dont tous raffolent à midi. Faut dire qu'elle est bonne , pensez donc, finie avec de la crème double de Chasalles !!!
La foire aux oignons d'Oron amène 80 marchands et artisans de toutes sortes . Et avec le temps splendide de cette journée, l'ambiance était au meilleur de sa forme.

L'année prochaine, c'est le jumelage qui tiendra la cantine du vendredi et nous offrirons les moules dans une ambiance jazzy.

Bien à vous tous, - LES ORONAIS -



Ca s'est passé à Bussac...

Cérémonie du 11 novembre 2003



De nombreux administrés ont accompagné les enfants de l'école et les Elus au monument aux morts.
Abel Faveau a lu encore une fois les noms de tous les Bussacais morts au champ d'honneur et nous l'avons écouté avec une vive émotion.
Merci à Mr Faveau de continuer à être présent depuis plus de vingt ans, merci aux enfants et à Mme la Directrice qui ont préparé cette commémoration avec sérieux et respect.

Théâtre «LE ROI DE HAUT EN BAS »



Vendredi 21 novembre Bussac accueillait à la salle municipale la Compagnie Morgan pour une heure cinquante de spectacle sur la condition de la femme au foyer et sur le chômage ; pièce traitée avec humour et émotion.
Une trentaine de personnes avait délaissé le petit écran familial pour venir « au théâtre ce soir », et tout au long des scènes « douces et paisibles », accompagnés de Rose (l'épouse) sa mère et sa soeur, nous attendions le ROI (son mari).
Chaque réplique apportait sourire, rire et parfois nous rappelait que la vérité n'était pas si loin.



BRAVO aux comédiens pour la qualité de leur interprétation et MERCI à la COOP Atlantique à son aide financière apportée à la mise en place de différents spectacles toute l'année.

Plan Local d'Urbanisme :
Réunion Publique du 6 Octobre à Bussac sur Charente

La commune de Bussac a commencé en début d'année l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU remplace le POS suite à une réforme de l'urbanisme issue de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000.

Le Conseil Municipal, conseillé par le bureau d'étude CREA de La Rochelle, travaille depuis le mois d'avril sur le diagnostic (atouts et fragilités de la commune) et sur les enjeux démographiques, économiques, fonctionnels et paysagers. Depuis le mois de juin, la commission travaille sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune

Les réflexions tiennent compte des contraintes qui s'imposent à la commune telles que la prévention des risques d'inondation, la protection des espaces naturels sensibles, les difficultés d'assainissement liées à la nature des sols, etc.

Une première réunion de concertation a eu lieu le lundi 6 octobre. Elle a permis d'une part de présenter le travail de la commission d'urbanisme, le diagnostic du territoire et les premières orientations du PADD et d'autre part de recueillir les observations et souhaits des personnes présentes sur l'avenir de la commune.

Le public présent s'est exprimé sur plusieurs sujets notamment la sécurité sur la route départementale n°114 et la route départementale n°234 traversant le village de Jarry, mais aussi sur les problèmes de pression sur le réseau d'eau potable, les manques de moyens de lutte contre les incendies dans les villages et les nuisances.

Si vous n'avez pas eu la possibilité de venir à cette réunion, il vous est toujours possible de venir consulter l'exposition sur les premiers travaux de la commission et de faire part de vos observations et de vos attentes dans un cahier prévu à cet effet en mairie ; ou encore de rencontrer l'un des élus.

La commission poursuit ces travaux sur la définition du PADD et sa traduction réglementaire. Le travail en détail sur le règlement et le plan de zonage s'étalera sur la première moitié de l'année 2004.

Une seconde réunion publique sera organisée lorsque la commission aura suffisamment avancé sur la traduction réglementaire du PADD validé par le Conseil Municipal.
Vous serez tenus informés de l'avancement des études de façon régulière dans le cadre de la concertation prévue par la nouvelle réglementation en matière d'urbanisme.
Le Conseil Municipal arrêterait son projet de PLU à l'été 2004. Le dossier sera ensuite transmis aux services de l'Etat (DDE, DDAF, etc...) et aux chambres consulaires (CCI, chambre d'Agriculture) pour examen avant d'être laissé à la consultation du public au cours d'une enquête publique, qui devrait avoir lieu à l'automne 2004. Le dossier pourra ensuite être modifié pour tenir compte de certaines observations. Il sera définitivement approuvé début 2005.

Pique-nique au village des Deaux

Une heureuse initiative d'habitants du village des Deaux sur la commune de Bussac a rassemblé à la fin de l'été l'essentiel de la population pour un "pique-nique citoyen". Ladite population est en effet passée d'une vingtaine de membres en 1997 à près de 60 personnes en 2003 (300% d'augmentation...) et bien entendu de nombreux habitants n'avaient pas encore eu l'occasion de se rencontrer et de se connaître. Si bien que l'idée germa de proposer un pique-nique sur une prairie à l'ombre d'un bois, un jeune et un ancien firent le tour du village et recueillirent l'assentiment de la grande majorité : le jour dit, un dimanche midi, près de 40 personnes, les autres étant en vacances ou retenues par ailleurs, amenant chaises, victuailles et boissons se retrouvèrent au rendez-vous. Une seule des habitantes des Deaux y est née ce qui lui donna l'occasion de raconter sa vie dans son enfance et sa jeunesse, le lieu-dit ne comprenant à l'époque qu'une seule maison. Bussac était il y a 150 ans une très belle forêt de chênes parsemée de cabanes de bûcherons qui devinrent ensuite des fermes et maintenant des hameaux d'habitations. Bernadette était benjamine d'une famille de neuf enfants et avant l'adduction d'eau, se souvient avoir accompagné sa mère à un lavoir sur l'Escambouille à près de deux kilomètres de là ; elle a aussi gardé vaches, chèvres et moutons. De la nostalgie flottait dansl'air.
La journée a laissé un excellent souvenir à ses participants si l'on en croit les quelques réflexions recueillies : «Génial, c'était vraiment une chouette journée», «une bonne initiative à renouveler pour nouer des liens dans le village», «excellente ambiance... à refaire !», «que la fraternité dans le village en soit renforcée!»

Gageons que cette journée aura des suites et donnera des idées à d'autres hameaux en plein peuplement !









Un bussacais à l'honneur...

Nous vous présentons le doyen de la commune : Louis IZAMBART, 92 ans !



C'est un 9 février, près de la Rochelle qu'est né Louis IZAMBART .20 ans plus tard, toujours Rochelais, il s'est marié avec Suzanne, lingère de métier, qui lui a fait 8 enfants !! A l'époque il était tailleur de pierre. Devenant cheminot à Saintes il a construit lui-même , en 1956, la maison qu'il habite aujourd'hui à Bussac.
Lorsqu'on voit Louis aujourd'hui, on a vraiment du mal à croire qu'il est nonagénaire ! Tous les jours, il conduit sa voiture pour se rendre à Saintes manger chez sa fille (de 72 ans) et faire son petit tiercé ! Pas de maladie, si ce n'est un mal aux genoux qui l'empêche désormais de faire son jardin ! Comme il le dit lui-même « Le moteur est bon, mais les bielles commencent à être usées ! »
Derrière lui beaucoup de souvenirs avec une activité débordante depuis la retraite. Avec sa femme, il a beaucoup voyagé, mais pas en voyages organisés : il aimait trop son indépendance. Seuls, ils ont parcouru les Seychelles les Canaries, le Portugal, l'Algérie, Madagascar...et.....je ne sais plus ...
Après le décès de son épouse en 1978, il s'est dédié à ses enfants en allant chez les uns et chez les autres leur apporter un coup de main dans leurs différents projets. Mais là aussi des voyages, car un de ses enfants vit au Sénégal et il y a séjourné au moins 4 ou 5 fois !!
La longévité est une histoire de famille car Louis a un sœur de 91 ans ! Nous souhaitons à ses 46 descendants : 8 enfants, 15 petits-enfants, 22 arrière-petits enfants et 1 arrière arrière petit-fils d'hériter de la santé de leur aïeul !!
Félicitations à notre doyen à qui nous ne manquerons pas de fêter dignement les 100 ans !!

Bon coup de fourchette chez les employés communaux !!



Profitant d'un mercredi où le restaurant scolaire était déserté par les enfants, les employés communaux se sont réunis pour leur traditionnel repas de fin d'année. Quelques élus s'étaient joints à eux pour passer un moment de détente où les soucis du travail n'ont pas été abordés !



L'apéro était une recette de Cathy, le vin rouge était un vin « maison » de chez Jean-louis, Liliane avait commandé à notre fournisseur du « tout prêt », et tout le monde a mis la main à la pâte pour le service. C'est dans une ambiance de franche camaraderie que s'est déroulé le repas dans la bonne humeur générale. Le plus dur a été de reprendre du service après déjeuner pour ceux qui travaillaient ce jour-là....

Proverbe Bussacais : Quand l'épidémie sévit, les grands mangent avec les petits

(si si, cela s'est confirmé)

La grippe, les angines, les otites et même la scarlatine ont eu raison de nos chers petits écoliers !

Les 2 semaines qui ont précédé les vacances de Noël ont provoqué une hécatombe !! Le pic a été atteint le lundi 15 décembre où il ne restait plus que 3 enfants chez les petits, même la maîtresse, Sylvie Bocquet, a dû rendre les armes et repartir chez elle, mal en point !

Ce jour là, le restaurant scolaire n'a fait qu'un service (54 repas au lieu de plus de cent). Seuls heureux, les petits « survivants » ravis de manger avec « les grands » !

Espérons que tout ce petit monde ait eu le temps de récupérer avant la venue du père noël, et que toutes les classes soient de nouveau pleines à la rentrée !

Illuminations bussacaises !

Les élus avaient prévu cette année de faire une extension des guirlandes lumineuses sur la départementale. Malheureusement, plus assez de prises électriques sur les points d'éclairage public !! L'entreprise chargée de ces installations était débordée et nous a renvoyé à l'année prochaine...Seule l'église a pu profiter d'une installation supplémentaire, ce qui a ravi nombre d'habitants de la commune

Heureusement, beaucoup de Bussacais avaient eux, les prises nécessaires à l'illumination de leur demeure. et nous les félicitons de nous en avoir mis « plein les yeux » !!



Le point sur les travaux

Lotissement des Grands Champs

les travaux de construction des huit logements de la SEMIS avancent à grands pas. La livraison de ces logements est prévue pour le 1 er avril 2004.

Sentier de randonnée « des moulins »



L'implantation définitive du sentier de randonnées a été réalisée courant novembre par l'entreprise d'Angers retenue par la Communauté de Communes du Pays santon. Les balises qui jalonnent le circuit sont facilement reconnaissables et situées à chaque changement de direction. Depuis sa mise en place ce circuit comme tous ceux déjà mis en place par la CDC rencontre un vif succès auprès des randonneurs ou des vététistes.

Seul souci, certains individus malintentionnés ont déjà dégradé certaines des balises. Il faut savoir que toute dégradation est systématiquement signalée à la Gendarmerie Nationale et que leurs auteurs s'exposent à une contravention de 5 eme classe (amende jusqu'à 30 000 € et 2 ans de prison) articles 322-1 et 635-1 du Code pénal.

Espaces verts

L'arrachage des massifs situés en bordure de départementale s'est poursuivi. De nouveaux végétaux devraient être mis en place au printemps.

La météo a permis que le ramassage des feuilles ne soit pas trop étalé dans le temps cette année.

Travaux voirie



- Un parking a été réalisé devant le restaurant scolaire. Son but est de pouvoir y stationner les véhicules des employés communaux et ainsi libérer des places sur le parking de la mairie qui est souvent saturé les jours de grande affluence à la bibliothèque et à la mairie.
- Le secteur des Ablains connaissait depuis un certains nombres d'années des problèmes d'écoulement des eaux pluviales. Celles-ci, descendant du chemin des Chagneaux, envahissaient la route de Maisonneuve au niveau du carrefour. En raison du nombre important de véhicules empruntant cette route chaque jour, il était urgent d'essayer de solutionner ce problème. Des travaux importants de reprofilage de la chaussée et de pose de caniveaux ont été décidés par la commission de la voirie et réalisés par l'entreprise Gaudi-Bonneau.

- Les employés communaux ont vérifié avant les premières pluies importantes tous les éléments de collecte des eaux pluviales. Les buses, regards, fossés ou caniveaux ont été nettoyés.
- Quelques retouches ont été apportées sur la voirie pour compléter les 35 tonnes d'enrobé déposées cet été. Malgré tout, les voies communales ont souffert dans certains endroits de la sécheresse de cet été, le programme 2004 s'annonce chargé.



- Les employés communaux ont continué le programme de mise en place ou de remplacement de panneaux de signalisation. **Nous avons eu à déplorer la dégradation volontaire ou la disparition de quelques panneaux. Ces actes stupides sont regrettables et répréhensibles. (voir article précédent).**

Equipements



Les employés communaux viennent d'être dotés de nouvelles tenues de travail, pour des raisons de sécurité, d'efficacité et de confort : des tenues imperméables haute visibilité pour les travaux aux bord des routes, un équipement spécial pour la manipulation des produits phytosanitaires, etc…
Pour une meilleure sécurité et répondre aux normes, les véhicules de la commune ont été équipés de bandes réfléchissantes. Le camion sera équipé bientôt d'un tri-flash.

Travaux à la bibliothèque

Le point multimédia demandant à s'agrandir, le petit local jouxtant la bibliothèque qui servait de réserve pour le matériel de sport de l'école a été aménagé. La porte donnant sur la cour a été condamnée et remplacée par une fenêtre, une ouverture donnant directement dans la bibliothèque a été ouverte. Cette petite salle permettra d'accueillir dans de bonnes conditions les nombreuses personnes intéressées par l'informatique, les utilisateurs de la bibliothèques auront quant à eux plus d'espace.

Lavoir des Guilloteaux et Grave du Château



Les équipes du SAS ont terminé les travaux de rénovation du lavoir des Guilloteaux. Ce site s'est révélé être particulièrement riche, des spécialistes d'archéologie sont venus sur place pour tenter de dater son origine. La rénovation s'est déroulée en constante concertation avec les architectes des Bâtiments de France.

La qualité des travaux réalisés a permis de remettre en valeur cet élément du patrimoine communal qui devrait d'ici quelques temps bénéficier d'une mise en lumière, l'étude est réalisée, les câbles sont en place et des aides pour le financement ont été demandées.

Pour marquer la fin des travaux et féliciter les équipes et l'encadrement qui y ont pris part, le Conseil Municipal a organisé une petite réception à la Mairie le mercredi 26 novembre dernier.
Avant de quitter la commune, l'équipe du SAS doit installer une grille de protection sur le puits de Charmeneuil.



Remerciements du Maire à tous les participants



Les employés communaux ont apporté la touche finale en réalisant les caniveaux qui s'intègrent parfaitement à l'ensemble.
Il ne reste plus qu'à planter un arbre ou deux, installer quelques bancs et nous pourrons voir venir les prochaines canicules avec sérénité…

Du côté de la Grave du Château, les travaux de réfection du parapet du pont et de canalisation des eaux du fossé ont été réalisés. Ils devraient amener une meilleure sécurité dans ce secteur ainsi qu'un embellissement de cet accès à la Charente.

De plus un panneau voie sans issue a été installé au niveau de l'église pour éviter que des véhicules trop nombreux ne s'aventurent avec le risque de ne pouvoir faire demi-tour. D'ici peu un autre panneau interdisant l'accès aux camions sera installé.

Logements communaux

Le second logement situé derrière l'école vient d'être à son tour entièrement rénové. Les ouvertures et la chaudière ont été changées, les peintures intérieures et extérieures ont été refaites.

Perturbations à prévoir…

La société Consorzio Italia 2000 travaillant pour le compte d'EDF, interviendra sur la commune à compter du 19 janvier dans le secteur des villages **« le Jarry, chez Tessier et les Deaux »** pour la reconstruction des lignes HTA.
Des risques de perturbations de la circulation dans ce secteur sont à prévoir. Nous vous engageons à la plus grande prudence.

C.C.A.S.

Noces d'or pour « le Maire des Deaux »



Le jour de leur mariage Marcelle et Roland VION fêtaient également les Noces d'or des grands-parents de Roland. 50 ans plus tard, c'est à leur tour d'être à l'honneur, après entre temps :
5 enfants, 15 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants !
Durant toutes ces années, ils ont cultivé leur jardin, au 1er sens du terme : Madame nettoie et tond, Monsieur laboure et sème, tout est organisé ! J'ai même entendu dire que tous leurs enfants (même la fille de Paris) en feraient autant : le virus du binage existe donc !
La tonte, Roland l'a commencée sur la tête des gens , car à 14 ans il était coiffeur ! Il s'est ensuite essayé aux métiers de maçon et maraîcher avant de poser ses valises comme salarié au château de Rouyer Guillet. Ancien joueur de foot devenu entraîneur, ce sport le passionne toujours, et il y est toujours bénévole.

Madame, un brin romantique, m 'a confiée qu 'elle avait toujours conservé sa robe de mariée, même après l'avoir coupée pour le baptême de sa fille aînée ! Elle se souvient également du 1er cadeau de son prétendant et futur mari : un parfum à l'extrait de violette ! !
Ce couple très prolixe et fort sympathique a offert l'apéro à tout le village des Deaux pour l'occasion. L'ancienneté et la disponibilité de Roland lui a même valu de leur part le surnom du « Maire des Deaux ! »
Après avoir remis un bouquet de fleurs à la mariée, nous les avons laissés à leur préparatifs, car le lendemain était prévu un bon repas au restaurant avec leurs enfants !
L'optimisme de Roland se résume dans la conclusion de son discours : On remet ça dans 50 ans !
Ce serait avec grand plaisir…..

Aide aux devoirs



Le service d'aide aux devoirs a démarré après les vacances de la Toussaint, avec 5 enfants, tous les vendredis soir de 17h45 à19h15. Clothilde PERROCHAIN, actuellement en Terminale S en assure l'encadrement avec beaucoup de sérieux, et nous l'en remercions.

11 Novembre Bussacais = Bonne humeur assurée !



Discours de bienvenue du Maire



On a fait salle comble !

Ce dicton vaut pour tous nos retraités qui étaient présents ce jour-là, à midi pétante, attendant l'ouverture des portes de la salle municipale pour une journée de plaisir !
Plaisir gustatif d'abord, avec un p'tit pineau suivi d'un bon repas. Ensuite, plaisir des sens avec l'orchestre, les chansons et les danses. Et enfin et surtout, plaisir pour tous de se retrouver en toute convivialité.
Le Maire a honoré ce jour là Georges Monget, doyen de l'assemblée en pleine forme avec ses 90 ans à qui nous avons remis des chocolats, car c'est très bon, dit-on pour la santé (ou pour se donner bonne conscience !)
130 repas ont été servis par les membres du conseil municipal et du CCAS, avec en cuisine, Liliane, Corinne et Sylvie qui chaque année, ont la gentillesse d'être disponibles ce jour-là. Un applaudissement général des convives et des « serveurs » les en ont remerciées !



Un petit tango pour digérer !





Une bise et des chocolats pour le doyen du jour

Ovation pour les cuisinières !

Noël solidaire



Le CCAS a pu cette année offrir 45 places de cirque à des familles bussacaises dans le cadre du noël solidaire.
Le thème du spectacle 2003 était : **Le cirque « O » féminin**
Petits et grands ont pu constater que tous les numéros de cirque pouvaient se conjuguer au féminin : « de la clownesse » à la « dresseuse » d'éléphants, en passant par l'équilibriste, la trapéziste et autres « dresseuses » de chats (et oui !) ou de singes Macaque…
Même l'orchestre n'était composé que de femmes .
Je ne doute pas que l'ensemble de ces artistes ait ébranlé certaines convictions chez les derniers « matchos » présents ce soir là !!!

Parfum 2003 = 3 chocolats

C'est en effet une bûche aux 3 chocolats accompagnée d'un vin blanc doux que nos administrés de plus de 70 ans ont pu déguster cette année.
Le 20 décembre, Conseil Municipal et membres bénévoles du CCAS sillonnaient nos chemins pour aller porter la bonne……bouteille .
Rencontre annuelle indispensable auprès de nos aînés pour nous assurer que tout va bien et qu'aucun d'entre eux n'est dans le besoin.
Pour certains, leur forme physique et leur entrain nous faisaient douter de leur date de naissance !!

A.P.A.

L'Aide Personnalisée à l'Autonomie a été mise en place au 1er janvier 2002 avec une attribution des droits pour , dans la plupart des cas, deux ans. Nous arrivons donc au terme pour les premiers bénéficiaires. Nous attirons votre attention sur le fait **qu'il est nécessaire de constituer un dossier de renouvellement des droits pour continuer à percevoir cette prestation.** La démarche est exactement identique à celle de la demande initiale.
En principe (?) le conseil général en avise l'assuré 2 mois avant ; Le CCAS se tient à votre disposition pour la constitution des nouveaux dossiers.(sur rendez-vous avec Mme F.DURAND)

Un téléphone pour les jeunes

Au 0 825 090 630 des informateurs qualifiés répondent à toutes les questions des jeunes sur les démarches à entreprendre pour leur vie quotidienne : études, emploi, santé, vie pratique, sport et loisirs…

PARTIR EN VACANCES ? C'est possible...

Vous souhaitez partir en vacances mais votre situation financière ne vous le permet pas !

Les vacances, ce n'est pas que pour les autres !
Pour votre information, sachez que le coût séjour pour **une famille de 4 personnes** qui est partie en vacances avec *Vacances & Familles* pendant **19 jours** s'élevait à **64 euros.**
Pour savoir comment partir, prenez contact avec le CCAS de votre commune ou alors rendez-vous à ***Vacances & Familles****, 6 rue Berthonnière 17100 Saintes,*
tél : 05 46 74 38 50
Vacances & Familles, **c'est quoi ?** C'est une association gérée par des bénévoles qui favorisent le **départ en vacances d'été** de familles bénéficiaires **du Passeport vert de la CAF.**

Les vacances avec *Vacances & Familles*
C'est une occasion unique de rencontrer des gens qui vivent autrement à la campagne en Bretagne en Aquitaine, ailleurs... Dans une maison individuelle équipée. Et, pas loin, il y a des accueillants, des bénévoles qui vous attendent à votre arrivée et vous donnent toutes les informations utiles pour passer un bon séjour. Il y a au moins une animation par semaine, pour les parents et les enfants.

Les vacances, ça se prépare
Pour que les vacances soient vraiment réussies, il faut les préparer. Des responsables sont là pour vous accompagner et parler du départ, des destinations, des valises, du budget, des temps libres.

Et puis, il faut s'inscrire
Pour avoir tous les renseignements et le dossier d'inscription, contactez *Vacances & Familles*

Vous êtes propriétaire d'une maison en milieu rural, votre maison peut devenir maison d'accueil.
Inoccupée, elle nécessite quelques travaux de rénovation ou vous voulez la louer pendant les vacances. Permettre à des familles qui n'en ont pas les moyens de partir en vacances vous semble une bonne idée. Vous aimeriez participer à ce projet...

***Votre maison doit être rénovée.**
Vacances & Familles peut financer à 100% les travaux de rénovation, dans la limite d'un plafond de 16 000^{E} en obtenant des subventions. En échange, vous vous engagez à lui prêter votre maison , en juillet et en août, pendant plusieurs années, pour y accueillir des familles (jusqu'à 10 ans, le nombre des années varie en fonction de l'apport financier versé par *Vacances & Familles*).
L'association vous versera une indemnité forfaitaire actualisable pour les charges (eau, électricité, gaz) liées à l'accueil des personnes.

***Votre maison est confortable et meublée.** Vous pouvez la louer à *Vacances & Familles* pendant l'été et même passer une convention pour plusieurs années . Contactez l'association pour connaître les conditions.

Nouvelles de l'école

CONSEIL D'ECOLE DU 10 Novembre 2003



- Bilan des élections des délégués des parents d'élèves de l'école :
Environ 40 % des familles ont voté ; 96% des votants ont voté pour la liste proposée.
Puisque seuls cinq candidats se sont présentés aux élections, il n'y a pas de suppléant.

- Lecture et adoption du procès verbal du précédent conseil d'école du 16 juin 2003.

□ Le projet d'école :
Le projet en cours concerne les années 2002 à 2005.
L'équipe des enseignants a évalué les différentes actions réalisées à ce jour ; Mme Ganthy fait une lecture de cette évaluation.
La création d'un site Internet et la création de contes et roman feuilleton n'ont pu être réalisées par manque de temps et du fait d'un disfonctionnement du réseau informatique.

1er axe du projet : Améliorer la maîtrise de la langue écrite notamment en tant qu'outil de communication.

Exemples d'actions : - en cycle 1 : tenue d'un cahier de vie
- en cycle 2 : ateliers d'écriture en lien avec l'axe 3 (voir plus loin)
- en cycle 3 : étude d'œuvres littéraires, réalisation d'écrits (comptes rendus, fiches documentaires, BD, articles de presse …).

2ème axe du projet : Prendre en compte la diversité des élèves.

Actions en CM1 :
Les élèves sont plutôt faibles aussi Mme Ferrer a mis en place des groupes en fonction des besoins : consolidation en mathématiques jusqu'à Noël puis soutien dans les disciplines fondamentales ; l'aide se fera en concertation avec les intervenants du RASED dont l'impact risque d'être néanmoins limité en raison des contraintes de travail de Mr Pédard (voir ci-après).

A propos du RASED (Réseau d'aide auprès des élèves en difficulté)
Mme Canciani souligne qu'elle interviendra de nouveau en tant que «maître G», chargée des enfants qui rencontrent des problèmes relationnels, émotionnels.
En collaboration avec les enseignants des classes, des groupes conversationnels viennent d'être mis en place en MS, à partir de janvier ce sont les élèves de GS qui seront concernés.

Compte tenu des directives de l'inspection académique, Mr Pédard autre intervenant, ne devrait s'occuper que d'élèves du CE1 (jusqu'à Noël) et du CP (à partir de Janvier).
Mr Pédard est un «maître E», il est chargé d'intervenir auprès des enfants en difficulté scolaire d'ordre pédagogique.

Le réseau n'est censé intervenir qu'en cycle 1 et en cycle 2.
En cas de difficulté scolaire, un redoublement est en effet préférable en cycle 2.
Mme Canciani regrette cependant le manque de temps disponible, pour faire de la prévention, pour des interventions, en cycle 3.

3ème axe du projet : Projet spécifique à l'école qui comprend plusieurs parties :

A – *Langage et communication* : en CE2 et CM1.
Actions : exploration du langage musical, pratique de percussion africaine, enregistrement d'un CD qui sera envoyé aux correspondants de Kabara.
Interventions d'un spécialiste de la CDC (Communauté De Communes) à partir du 2ème trimestre.

B – Education à l'environnement :
 en MS : observation de la cours de l'école, réalisation de photographies, observation de l'évolution des paysages au cours des saisons.
 en MS + GS : réalisation d'un itinéraire, d'un plan de la cour, de parcours fléchés, sortie dans le jardin public, jeu d'orientation à partir de photos.
 en PS, MS et GS : Mise en relation faune / milieu :
rencontre d'un apiculteur, visite du zoorama de Chizé, visite de l'aquarium de la Rochelle (sous réserve de financement), étude de la vie de quelques animaux élevés en classe.
 en CP et CE1 : Etude de la flore et de la faune en milieu forestier.
ateliers de mise en végétation (semis…), étude de traces de la faune, création d'un album d'observation, d'un terrarium temporaire, étude de l'alimentation, des variations environnementales et leurs conséquences, recherche de documents à la bibliothèque, utilisation de logiciels scientifiques, d'Internet, visite du zoorama de Chizé avec expérimentation sur l'alimentation des animaux, sorties en forêt.
Intervenants : Mr Douhaud et Mr Guéraud
 en CE2 et CM1 : étude de paysages proches (sorties dans la commune : ruisseau, fontaine, rivière, friches), étude de la chaîne alimentaire, étude de l'adaptation des êtres vivants au milieu, dessins, photographies, production d'articles pour un journal.

 en CM2 : actions de l'homme sur le paysage, utilisation de plans, de cartes, concours de dessin, mise en œuvre d'une démarche scientifique, suite du projet lié au traitement des déchets.

***C – Activités sportives spécifiques* :**
Actions : en cycle1 et 2 : atelier d'orientation en lien avec le projet forestier ; trophée du jeune orienteur en cycle 2
 en cycle 3 : jeux de raquettes, atelier VTT (sorties, aspects mécaniques,)

Intervenant : Mr Guéraud, 9 heures d'intervention en relation avec la sécurité routière, et les premiers secours.
Les enseignants rappellent que les parents sont chargés de transmettre à leur(s) enfant(s) les règles de sécurité routière élémentaires.
A la fin du primaire, les jeunes, dont les acquis dans ce domaine seront suffisants, auront la possibilité d'obtenir un diplôme spécifique (l' A P E R) certifié par les services de la sécurité routière, diplôme qui sera ultérieurement nécessaire à l'obtention d'un permis mobylette…

***D – Projet de circonscription* :**
« Ombre et lumière en mouvement ou, quand littérature et poésie rejoignent les sens »

Objectifs :
découverte du monde (lune, soleil, planètes), observation des rôles du jour et de la nuit, découverte du monde des objets techniques (systèmes de transmission de mouvement, circuit d'éclairage).

Actions :
étude du rôle de la lune et du soleil, jeu avec les ombres naturelles ou artificielles, réalisation d'un petit théâtre d'ombres, spectacle d'ombres colorées réalisé par la compagnie de la Mangue Bleue (CP à CM2), confection de boîtes jour / nuit en lien avec le projet forestier.

Aspect financier :
Besoins évalués à 1212 €: microscope digital (permettant de voir sur un écran d'ordinateur une observation faite au microscope, de l'imprimer), documents variés, déplacement au zoorama de Chizé, spectacle d'ombres colorées…
Financement : la commune pour 300 €, le cercle populaire pour 612 €, demande de financement à l'éducation nationale pour 300 €.

Résultats des évaluations nationales :

taux de réussite en CE2 (9 enfants) :
- en français : score moyen global 79.8 %.
compréhension 83.3 %, maîtrise des outils de la langue (grammaire, conjugaison) 74.2 %, production de textes 88 %.
- en mathématiques : score moyen global 73.9 %
travaux géométriques 85.2 %, résolution de problèmes 63.2 %, repérage et mesure 76.5 %, travaux numériques 68.1%, numération écrite et orale 80 %.

taux de réussite en 6ème (16 enfants) / *taux de réussite au collège Agrippa d'Aubigné* :
- en français : score moyen global 66.3% / *68 %*
compréhension 68.9 % / *73 %*, maîtrise des outils de la langue (grammaire, conjugaison) 64.1 % / *65 %*, production de textes 64.1 % / *62 %*.
- en mathématiques : score moyen global 72.7 % / *67 %*.
numération écrite et orale 69 % / *63 %*, travaux numériques 71.1 % / *69 %*,
traitement de l'information 70.8 % / *66 %*, traitement opératoire 74.8 % / *71 %*,
travaux géométriques 75.9 / *68 %*.

□ Règlement intérieur :
Le règlement de l'année passée est reconduit.

□ Prévisions pour la rentrée 2003-2004 :
Il est prévu à ce jour 107 élèves pour la rentrée 2004. Mme Ganthy souligne que depuis 1996, c'est la première année que l'effectif prévisionnel est en dessous de l'effectif limite en deçà duquel on peut craindre une fermeture de classe. Il faut espérer l'arrivée de jeunes enfants dans la commune, notamment de jeunes nés en 2001.

□ Plan Particulier de Mise en Sécurité ou PPMS :
Ce plan doit être envoyé à l'inspection pour le 1er décembre.
Mme Ganthy fait le point sur l'état du dossier, sur les risques pris en compte et les mesures de sécurité envisagées pour chacun d'eux, sur l'attribution nominative des responsabilités…
Elle interpelle la mairie, représentée par Mme Pubert, pour obtenir des compléments indispensables à la constitution du dossier.
Les enseignants déplorent l'insuffisance des temps de formation des directeurs d'école, des enseignants, aux actions sécuritaires.
Des exercices de simulation (situation d'évacuation ou de confinement) auront lieu.
Une réunion d'information de toutes les familles devrait avoir lieu courant décembre / janvier.

□ Divers
Ateliers interclasses :
Ces ateliers sont subventionnés par la mairie de Bussac via le Cercle Populaire et assurés par Mr Guéraud, ils concernent les élèves mangeant à la cantine au deuxième service.
Ils ont lieu le lundi en CE, le vendredi en CM.
Les élèves sont invités à participer à une activité de leur choix, activité sportive ou autre ; les élèves doivent respecter un contrat : l'inscription implique la participation pour la durée d'un mois.
Mr Guéraud souligne une bonne adhésion des nouveaux CE1.
Activités passées, actuelles ou à venir :

	CE	CM
Octobre	Athlétisme : 16 participants	Athlétisme : 16 participants
Novembre	Jeux de ballon : 18 participants	Hockey : 8 participants
Décembre	Jeux ludiques	Gymnastique en salle

Mr Guéraud remarque que 16 élèves ont votés en septembre en faveur du Hockey et que seulement 8 se sont réellement inscrits pour les séances…, d'où une réflexion sur le sens de l'engagement chez certains élèves.

Achat de livres :
Achat de romans pour les élèves de CE1 et de séries pour les élèves de CE2.

A propos d'anciens devis :
Mme Ganthy demande à Mme Pubert si les devis concernant l'achat d'un appareil photo numérique en commun avec la mairie, et l'équipement de la salle de motricité en agrès (subventionné par la DGE) peuvent être conduits à terme .

Assemblée générale du Cercle populaire :
- Faible participation des familles.
- Nouveau bureau élu : outre les enseignants de l'école le bureau comprend Mme Bernazeau comme trésorière adjointe ; par ailleurs Mme Gaudin est élue en tant qu'assesseur.
- Il a été évoqué certaines actions susceptibles de permettre d'apporter quelques ressources, pour aider au financement d'activités scolaires.
Le type d'actions et leur nombre sont tributaires de l'implication des familles, ainsi il a été décidé de supprimer le loto vu le manque de participation des familles à l'organisation de celui de l'année passée.
Ont été suggérées comme actions éventuelles : deux tombolas, bal costumé (si suffisamment de parents sont disposés à s'investir), fête d'école.

Projet environnement de l'école

La première sortie en forêt

Samedi 22 novembre, la classe de CP-CE1 est allée dans la forêt.
Il y avait les enfants et des mamans. Il faisait 18°, il y avait un peu de vent et le ciel était nuageux.
En route, on a vu des poules, un coq, des vaches et les chiens de la ferme de Céline. Et on a vu aussi un noyer, une pie, une mare creusée par les hommes et on a observé le paysage. On est allé plus loin que la scierie, ça sentait le bois.
Dans la forêt, on a vu des chênes et des châtaigniers, des mousses et des lichens, on a ramassé de la terre et des feuilles, des champignons. On a observé la nature.
Après on est rentré à l'école et on a mis les feuilles dans un annuaire pour les faire sécher, la terre et la mousse dans un terrarium, les champignons sur un papier.
Les CE1





La cérémonie du 11 novembre 2003

Le mardi 11 novembre , des enfants de l'école se sont retrouvés devant la mairie pour aller au monuments aux morts, penser aux soldats morts pendant la 1ère guerre mondiale. Il y avait des CP, des CE1, des CE2 et CM1 et un CM2 et quelques petits. Nous avons marché en cortège jusqu'au cimetière. Là nous nous sommes mis de chaque côté du monument. Les fleurs ont été posées puis un vieux monsieur a lu le nom des soldats morts et deux CE1 disaient « Mort pour la France ». Ensuite les CE2 - CM1 ont dit tous ensemble « Poème à dire » de Marcel Béalu. C'était très beau.
Il y avait beaucoup de monde. Après le texte lu par le maire, nous sommes repartis avec les parents.

Les CE1

Voici le poème de Marcel Béalu

« Poème à dire »

La liberté ne s'écrit pas sur la forme changeante des nuages
La liberté n'est pas une sirène cachée au fond des eaux
La liberté ne vole pas au gré des vents
Comme la lunule du pissenlit
La liberté en robe de ciel ne va pas dîner chez les rats
Elle n'allume pas ses bougies de Noël
Aux lampions du 14 juillet

La liberté je lui connais un nom plus court
Ma liberté s'appelle Amour
Elle a la forme d'un visage
Elle a le visage du bonheur.

Cercle populaire

Le cercle populaire est l'association loi 1901, créée en 1952 par les enseignants de l'époque pour que l'école puisse organiser des manifestations culturelles et des voyages.
Cette association a son siège à l'école et lui permet d'avoir des finances propres, d'organiser des manifestations, fêtes, sorties, classes transplantées, d'employer un éducateur sportif pour l'interclasse. L'Assemblée générale a eu lieu le vendredi 7 novembre 2003.

Le nouveau bureau est le suivant :
Présidente : N Ganthy Présidente adjointe : N Ferrer
Secrétaire : S Boquet Secrétaire adjoint : R Aubin
Trésorier : P Ferrer Trésorière adjointe : B Bernazeau
Accesseur : V Gaudin
Les statuts ont été revus cette année pour redemander l'agrément de l'association auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Les activités pour l'année seront les suivantes : le carnaval de l'école le samedi 13 mars, le bal costumé le 13 mars en soirée ; les tombolas de la Chandeleur et de la fête des mères ; la fête de l'école le 11 ou 12 juin et peut-être une sortie nocturne en famille …
Toutes ces activités seront tributaires de l'aide apportée pour leur préparation.

Il est à rappeler que la fête de Noël est organisée par le Foyer Rural au profit des enfants de l'école. Par conséquent, la tombola et l'après-midi récréatif relèvent de l'initiative du Foyer, ce dont nous les remercions. De nombreux parents de petits confondent .

Nous remercions tous les adhérents parents d'élèves qui participeront à faire vivre cette association.



Classe de M. Aubin



Les nouveaux jeux de notre école Gustave Courbet

Définition de quelques mots ou expression par les enfants du CE2/CM1

... de futurs poètes en herbe !!

Le croissant de lune
Je vois ma banane jaune s'illuminer dans le ciel.
Marie Bernazeau.

Le zèbre
Un cahier rayé qui court dans la savane.
Jason Métay.

Le puma
Un trampoline d'Amérique.
Océane Monget

Le nuage
Du coton tout doux.
Vincent Bourdageau.

Le ballon de rugby
Que ce jeu est amusant à jouer avec un citron !
Julie Peson

La girafe
Une tour Eiffel à quatre pattes.
Antoine Delage.

Le mammouth
Un gros tas de graisse et de force comme un sumo.
Pierre Pimienta.

La météorite
Une grosse cerise qui s'écrase sur la Terre.
Jean-Baptiste Robert.

Le faucon
Cet avion qui vole à 2 000 à l'heure.
Guillaume Reilhac.

Le nuage
Doux et épais comme du coton.
Maxime Renouleau.

Le tableau
Une grande pelouse avec de la craie.
Antoine Vieuille.

L'étoile filante
On voit de la lumière passer vite et on est heureux.
Charlotte Pierre.

Le pamplemousse
Un soleil jaune et rond dans une corbeille à fruits.
Laura Chardan.

La météorite.
Une pomme en feu dans l'espace.
Laura Desvergnes.

La lave du volcan
Un dragon ; il crache du feu brûlant quand il est énervé.
Marion Calatayut.

Le tigre
Un chien invincible et vorace.
Jordan Dugarcein.

La planète Saturne
Une bague jaune ; un anneau perdu et volant.
Marion C. et Malvina Denis.

Le puma
Un trampoline blanc et noir.
Malvina Denis.

La planète Mars
Une tomate à deux satellites.
Mathieu Blanc.

La lave du volcan
Un dragon crachant du feu brûlant.
Mathieu Blanc.

Le cheval
au galop
Un éclair à crinière.
Guillaume
Thibaudeau.



Dictionnaire des mots fabriqués par les CE2 / CM1 Année 2003/2004

Quand vos enfants inventent des mots....c'est vraiment rigolo !!!

A **Abricotricolore** :
Fruit d'été de trois couleurs.

B **Boaéroclub** :
Serpent pilote.

C **Chatambourin** :
Félin musicien.

D **Dessertélévision** :
Repas sucré sur petit écran.

E **Eléphantélévision :**
Pachyderme présentateur du journal de 20 heures.

F **Fouragan :**
Personne dingue qui fait des cyclones.

G **Grivendredi** :
Oiseau qui ne vit qu'une journée.

H **Hymalayarbre** :
Souche en haut de la montagne.

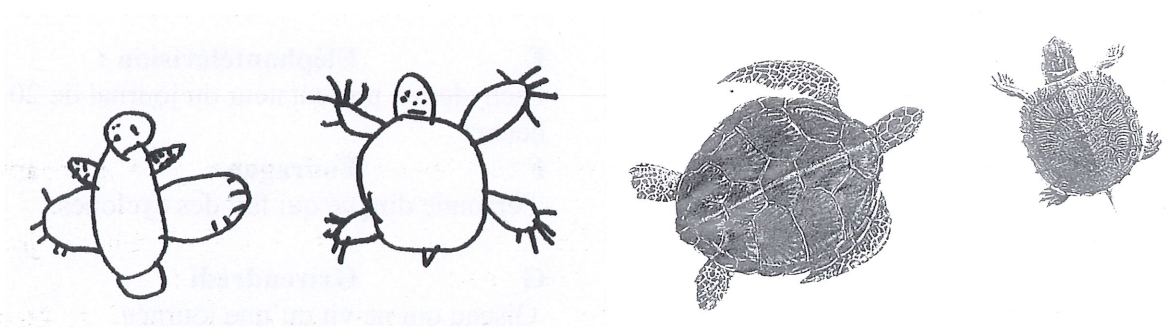
I **Iguanananas :**
Fruit préféré des lézards.

J **Jardinierreur :**
Personne qui plante les mauvaises fleurs.

(Voici les dix premiers, le reste de l'alphabet suivra dans le prochain Bussac-Info...)

Une tortue dans la classe

Dans la classe de petite et moyenne section, nous avons une tortue de Floride. Nous l'avons observée et dessinée. Voici ce que les petits ont remarqué :
« La tortue est petite. *Anthony*
Elle a une carapace, on l'a touchée. *Maxime F*
Elle a des points dessous sa carapace. *Benjamin*
Elle a une tête. *Lisa*
Elle a des pattes avec des petites griffes. *Corentin*
Elle mange des granulés. *Matthieu*
Elle mange des crevettes. *Chloé*
Elle prend les crevettes dans sa bouche et après, elle les avale. *Dorian*
Elle ouvre la bouche pour manger ses crevettes. Parfois elle y arrive et parfois elle y arrive pas ! *Maxime G*
Parfois c'est trop gros et elle crache. *Elodie*
Dans l'aquarium, il y a des cailloux et de l'eau. La tortue marche sur les cailloux. *Margot*
Elle monte sur les cailloux. *Alexy*
Elle gratte les cailloux avec ses petites griffes. *Léa*
Elle sait nager sous l'eau et après elle sort sa tête de l'eau. *Faustin* »



Les moyens ont observé et dessiné la tortue. Ils ont recherché des documents à la bibliothèque avec l'aide des dames, pour apprendre des choses sur cet animal. Certains ont même rapporté des livres de la maison. Avec les informations collectées, ils ont fabriqué un petit document.





Semaine du gout

Fruits frais, fruits secs, fruits crus, fruits cuits ont été à l'honneur cette année pour la semaine du goût.
Des paniers remplis de fruits colorés ont attiré les enfants au moment du dessert. Chaque jour ils pouvaient choisir soit des noix, des abricots, des raisins…
Il ont également pu découvrir ces mêmes fruits en préparation chaude et le rôti de bœuf accompagné de pommes légèrement poêlées a eu un vif succès auprès des grands mais aussi des plus petits.



Nouvelles de la bibliothèque

1 chemin de grand village
Tél : 05 46 97 18 14
de 16h30 à 19h les mercredis et vendredis.



« la bibli. Aux couleurs de Noël » … superbement décorée par les benévoles

Ballade dans les livres :

En feuilletant l' « ***encyclopédie des origines des choses et des objets de la vie quotidienne*** », on apprend que les premières vis (XVIème siècle), étaient des pointes vaguement filetées à la main et enfoncées au marteau. Les premiers tournevis ne servaient qu'à les extraire en dévissant, ce qui ne devait pas être évident ! Deux siècles plus tard, un Anglais trouva moyen de fabriquer des vraies vis, ce qui permit aussi sec d'inventer le vrai tournevis qui visse et dévisse !

En consultant le ***Robert*** en six volumes, j'ai appris (à mon grand soulagement), à ne pas confondre un eudiste (moine d'une congrégation fondée par St Eudes), un eumolpe (insecte dont la larve parasite la feuille de vigne), un eunecte (variété de très grand serpent), l'eupepsie (c'est une bonne digestion), et l'eucologe (un livre de prière). On ne sait jamais, ça peut servir, surtout l'eupepsie au moment des fêtes de Noël et peut-être l'eumolpe pour les nudistes adeptes de la feuille de vigne.

En ouvrant au hasard le livre « ***Pourquoi les hommes n'écoutent jamais rien et les femmes ne savent pas lire les cartes routières*** », on peut lire que 20% d'entre nous savent encore faire bouger leurs oreilles ! Essayez donc. Comme quoi la lecture fait fonctionner certains muscles.

Dans le très beau livre juste acheté « ***Le voyageur du froid*** » de Nicolas Vanier, on pourra apprécier la phrase d'introduction : »*même l'avenir n'est plus ce qu'il était* » et aussi ce que les habitants de Sibérie disent de leur climat : »*Chez nous l'hiver dure douze mois et le reste c'est l'été ».*

A noter que le mot esquimau Nuannaarpoq signifie « éprouver du plaisir à être en vie ».

En ouvrant un gros livre sur ***« le chocolat »*** à la page des truffes en chocolat, j'ai avalé ma salive plusieurs fois car les photos sont très réalistes, alors j'ai fait chauffer de l'eau pour un thé sans sucre et changé de livre avant d'avoir bavé partout.

« L'éternel féminin » de Béatrice Fontanel décrit les fluctuations de la silhouette idéale au cours des siècles ainsi que les diverses tortures que la mode a su de tout temps infliger à ses victimes. Intéressant et souvent effrayant de bêtise.

Anecdote : dans la Rome antique, les dames de bonne famille avaient leur esclave-spray, chargé de mâcher puis pulvériser à la bouche des mixtures parfois toxiques, sur le visage de leur maîtresse !

J'arrête, en espérant avoir distrait quelques-uns et inciter d'autres à venir consulter les livres de la bibliothèque.

Informations diverses :

- Une nouvelle bénévole, Catherine Ruby. - Prochain bibliobus : lundi matin 5 janvier.
- Nouveau rayon consacré aux encyclopédies, auteurs Russes et classiques Français.
- Bébés à la bibli : ça fonctionne toujours, Evelyne a fait un stage de formation ; les bébés rampent, bavent, écoutent et rongent les albums avec entrain ; c'est bon pour leur développement intellectuel et certainement excellent pour renforcer leur système immunitaire.

MC Pommier

FOYER RURAL

Le mot du Président

Bussac info est le lien entre les habitants et la municipalité, mais aussi de la vie associative de Bussac
Tous les quatre mois, les associations de Bussac, dont le Foyer Rural, vous transmettent le résultat de leurs manifestations et les projets à venir.
Au moment de la parution, les fêtes de fin d'année seront passées et
Au nom du Conseil d'administration du Foyer je vous présente nos meilleurs vœux 2004.
Notre année associative a commencé en septembre et depuis cette date nous avons enregistré 220 adhérents.

Répartis ainsi :

- *gymnastique volontaire et randonnée : 113 adhérents*
- *football : 55 adhérents*
- *tennis de table : 18 adhérents*
- *remise en forme : 17 adhérents*
- *jumelage : 15 adhérents*
- *divers CA : 2 adhérents*

Tout en précisant que certains adhérents pratiquent plusieurs activités.

La carte du foyer rural vous donne accès à toutes les activités telles le tennis ou la remise en forme, tout en pratiquant de la gym ou encore le football et en étant au jumelage.
Seule obligation la prise d'une licence dans les clubs fédérés (foot et g.v)
Cette année la prise des cartes a été rapide conformément à notre souhait.
La validation des inscrits après enregistrement a permis un meilleur suivi des cartes d'adhérents, en évitant comme les années précédentes des transferts de cartes d'une section à l'autre.
Merci d'avoir suivi la règle.
Cette nouvelle année commence par des travaux dans la salle, ce qui perturbe un peu nos plannings habituels. Quelques dates ont été réservées très tôt et celles qui restent ne sont pas forcément idéales. J'espère que la bonne entente qui doit être de mise permettra de résoudre en temps voulu les litiges éventuels.
La réception des nouveaux Bussacais aura lieu le 13 Février dans la salle de tennis de table.
Toutes les personnes arrivées à Bussac depuis janvier 2003 seront invitées à un pot de l'amitié au cours duquel vous seront présentées nos activités et les personnes qui les encadrent.
Cette réception sera l'occasion de rencontrer l'équipe municipale et les dirigeants du Foyer Rural.
Je souhaite à tous de trouver dans notre foyer rural amitié et solidarité.
Voici la composition du bureau du conseil d'administration du Foyer Rural de Bussac
Composition du bureau pour l'année 2003/2004

Président :	*Jean-paul Lajoie*
Vice-présidente :	*Marie-France Maquigneau*
Secrétaire générale :	*Annick Jourdain*
1er Secrétaire adjoint :	*Yves Pouponnot*
2ème Secrétaire adjointe :	*Martine Antonin*
Trésorier général :	*Jacques Gauduchon*
Trésorière adjointe :	*Josette Dupas*
Commissaires :	*Danielle Pubert*
	Serge Labbé

Lors de la dernière parution de Bussac info, le compte rendu de l'Assemblée Générale ne faisait pas paraître le rapport moral. En voici le texte.

Assemblée générale du foyer Rural du 27 juin 2003

Rapport moral

La vie de notre Foyer Rural a été mise en évidence par le rapport d'activité et le rapport financier.
Vous avez pu constater que notre association est en bonne santé. On pourrait croire que tout va bien au regard des chiffres présentés par notre trésorier et adoptés par l'A.G.

Mais en y regardant de plus près, je fais un constat.
Notre foyer a vieilli, ce qui est naturel. mais ce vieillissement se traduit par une perte de vitesse de la motivation et de nos objectifs.

Ainsi la section Remise en forme risque de se retrouver sans dirigeants car parmi ses adhérents, rares sont ceux qui s'intéressent de près ou de loin à son fonctionnement.
Le comité de jumelage, après 23 ans d'existence n'a plus de président depuis 2 ans, mais il fonctionne.
Le tennis de table vient de renaître mais n'envisage pas la mise en place d'un bureau et ne prévoit pas d'activité jeune, faute d'encadrement.

Comment mobiliser les adhérents ? C'est la question qu'il faut se poser.
Ce phénomène de désaffection ne nous est pas propre, mais à l'heure où on parle de citoyenneté et de développement durable, il serait opportun de recréer la dynamique qui fut la notre il y a vingt ans.
Comment avancer si nous ne prévoyons pas l'avenir ?
La section football encadre des jeunes et la G.V en draine quelques uns, mais dans l'absolu sommes nous prêts à investir nos forces en direction de notre jeunesse Bussacaise ?

Nos préoccupations personnelles nous poussent à nous isoler et je remercie très sincèrement toutes celles et ceux qui prennent sur leur temps pour servir l'association, car sans vous rien ne se ferait.

A l'heure du développement local, il serait temps de nous interroger.

- sur la place de notre Foyer Rural dans la commune
- sur les actions à mener avec la municipalité, actions novatrices s'il le faut, afin que les habitants de notre cher village en nous voyant agir n'aient qu'une envie nous rejoindre.

Je vous remercie pour votre attention

Le président du Foyer Rural,
Jean-Paul Lajoie

Note importante : *depuis cette AG la remise en forme a un nouveau bureau, et le jumelage une présidente et un bureau complet.*

Gymnastique volontaire

Le repas Fruits de mer que nous avons organisé le 18 octobre 2003, comptait 149 adultes et 6 enfants. Il s 'est déroulé dans une très bonne ambiance avec toujours autant de convivialité.
Le bénéfice de cette soirée nous permet de payer les stages de nos deux animatrices et du matériel de gymnastique.
Nous vous disons à l'année prochaine !

Le bureau de la section vous souhaite une bonne et heureuse année 2004

❍ Concours ouvert à tous du 26 septembre :28 doublettes.
❍ Tête à tête du 11 octobre : sur 30 licenciés du club, 22 ont participé à ce concours.

❍ Loto du 15 novembre : environ 160 personnes.

La section de La Boule Bussacaise tient à remercier les personnes qui ont participé à cette soirée ainsi que les commerçants qui ont aidé par leurs dons de lots (garage Pérochain, Coiffure Planet, Pizza Flamme, Bar Monget, Fromagerie Jacques, ainsi que les deux sections de Chasse de Bussac).



La Boule Bussacaise

La saison de pétanque vient de se terminer avec l'arrivée de l'automne. Malgré le temps maussade, quelques courageux continuent à s'entraîner le mercredi après midi ainsi que le dimanche matin.

Dernières manifestations de l'année 2003 :
❍ Concours officiel du 6 septembre : 18 équipes engagées.

La boule Bussacaise vous présente ses Meilleurs vœux pour 2004

A bientôt sur le terrain !!
Le Bureau de La Boule Bussacaise.

Bussac sur Charente Football

L'équipe dirigeante présente, à tous les bussacais, les meilleurs vœux pour l'année 2004.
Nous sommes heureux d'annoncer, la naissance de Maëva, fille de Valérie et Laurent Large. Nous souhaitons aux parents beaucoup de bonheur.

Avec 73 licenciés, la section football de Bussac se porte bien. Les objectifs de début de saison sont atteints. Notre école de football réunit 34 enfants qui viennent assidûment et avec plaisir à l'entraînement tous les mercredis de 14h30 à 16h00, sauf pendant les vacances scolaires.
Concernant l'encadrement, les benjamins sont pris en charge par Pascal Boudoire et Nicolas Roturier. Franck Martorell et Ludovic Moisy s'occupentdes poussins. Michel Delage entraîne les débutants. Tout ceci se déroule dans une excellente ambiance, et un excellent travail est réalisé entre les entraîneurs et les enfants, ce qui permet d'avoir une école de foot qui obtient de bons résultats dans l'ensemble.
Au niveau des seniors, sous la responsabilité de Eric Monget, l'équipe fait de très bons matches elle se situe en 2ème position avec un match en moins. A voir le nombre de spectateurs le dimanche après-midi autour du stade, cela voudrait dire qu'elle est pas mal du tout.

Le Président Alain Destreguil, veille sur l'organisation générale, avec son équipe de dirigeants. Tout le bureau remercie les généreux sponsors pour leur participation financière.
C'est avec plaisir, que nous venons d'accueillir Christian Robert comme nouveau dirigeant. Il s'occupera des poussins, où son fils évolue, et fera partie de la commission des jeunes de notre section, « Bienvenu Christian ».

Nous signalons, qu'Adrien Bechennec joueur de l'équipe seniors, a passé l'examen d'arbitre au mois d'octobre, qu'il a réussi avec les honneurs, terminant 2ème de la promotion, un grand bravo à lui.

Remise en forme



Le 16 septembre 2003 s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la section remise en forme .

Bureau sortant :
Présidente : Mme Maquigneau Marie France
Secrétaire : Mme Fleuret Maguy

Bureau élu :
Présidente : Mme Planet Françoise
Secrétaire : Mme Dubois Pascaline
Secrétaire adjoit : Mr Bret Stéphane
Membre : Mme Daudet Isabelle

Non sortant :
Trésorier : Mr Planet Régis.

Cette section attire un grand nombre de personnes tant par la qualité des équipements que par la qualité des conseils prodigués par les adeptes de cette discipline destinée à développer la structure musculaire du corps.

Equipement : une salle spécifique au rez-de-chaussée du foyer rural. Salle très bien équipée avec de nombreux ateliers.
Séances : planning d'utilisation affiché sur la porte d'entrée de la salle et en mairie .
Cotisation annuelle : 20 € pour les résidents bussacais
45 € pour les extérieurs à la commune

COMITE DE JUMELAGE

ERRATUM

Dans le précédent N°, concernant la réception de nos amis Oronais pour la période du 13 au 20/07, le rédacteur a commis une grosse erreur qu'il souhaite ici réparer.
En effet, dans le cours de l'article, il indique qu'une rencontre de travail s'était tenue avec la municipalité Bussacaise. Dans la liste des participants Oronais, en plus de Pierre Pasche et Albert Diserens, il fallait lire « *Marylise Decosterd présidente de la société de jumelage d'Oron la Ville et Jean-Philippe Kissling, ex-président, qui a œuvré avec bonheur dans cette fonction pendant près de 20 ans* ».
Le rédacteur prie ses amis Oronais de bien vouloir l'excuser pour cette erreur, probablement due à l'émotion de leur départ, l'article ayant été écrit dans les heures qui ont suivi.



LOTO DU 6 DÉCEMBRE

Est-ce dû à la soirée Téléthon ? Est-ce la proximité des fêtes de fin d'année ? On ne saura jamais ! Mais seulement 115 personnes s'étaient déplacées pour ce loto, bien doté, dans sa quantité et sa diversité de lots de valeur.
Animée par le Président du Foyer Rural, Jean-Paul Lajoie, les parties se sont déroulées à un rythme soutenu, dans une excellente ambiance.
La concentration de l'assemblée sur la sortie des numéros s'exprimait par un certain silence, démontrant que chacun était attentif aux annonces faites.
Bien sûr, tout le monde n'a pas gagné et si certains ont été plus heureux que d'autres, la répartition des lots s'est bien exercée sur l'ensemble de l'assemblée.
Les résultats financiers, non encore connus, au moment de l'écriture de cet article, ne seront probablement pas positifs du fait de la modeste assemblée. Toutefois le Comité se dit que si les comptes sont équilibrés et que si cette soirée a permis, aux présents, de passer un agréable moment et d'en retirer profit, son action n'aura pas été vaine.
Animer la vie locale est un but du Foyer Rural. Le Comité de Jumelage, partie intégrante, est heureux d'y apporter sa pierre par l'organisation de manifestations diverses comme cette soirée loto ou soirée avec repas dansant ou bien encore par la mise sur pieds de la brocante annuelle qui semble ravir un grand nombre de Bussacais.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- Samedi 22 mai 2004 , Soirée Antillaise
- Dimanche 6 juin 2004, 10ème Foire à la brocante.

Le Comité de Jumelage

Arbre de Noël du 13 décembre 2003

C'est un samedi cette année que le père Noël a choisi pour visiter le Foyer Rural de Bussac.
Jour inhabituel mais ambiance identique.
Malgré l'absence de quelques enfants cloués au lit, ou parce que leurs parents étaient indisponibles, la salle municipale était remplie comme à l'habitude.
15 heures précise. Le président du Foyer Rural remercie tous ceux qui ont participé à l'élaboration de cette après-midi récréative, par leur présence, leur participation à l'achat de billets de tombola, et annonce que le Père Noël a également été invité. Mais en l'attendant il présente le clown Mélo venu spécialement pour nous.
Introduction pleine de fumée, peu odorante il est vrai, mais aussitôt enchaînement de gags et participation spontanée des enfants.
Des parents se sont retrouvés sur scène dans des situations cocasses, soit transformés en cible, soit en motocyclette de type papamoto 400.
Beaucoup de rires, de confettis et même de la mousse à raser et un rasoir géant.
Après une bonne heure de spectacle le clown Mélo et son aide David furent applaudis puis le rideau s'est refermé.
Entracte, dégustation de viennoiseries et de boissons, en attendant la reprise.
Après l'annonce des billets gagnants de la tombola, arrivée du Père Noël , accueil plein de cris et distribution de bonbons à toute la salle.
Puis vint la traditionnelle distribution des jeux et jouets en commençant par les CM2, un intermède photo sépare les classes, puis voici le tour des petits de la maternelle qui affrontent les flashes de leurs parents auprès du Père Noël.
Après une ultime distribution de friandises, tout le monde se retire heureux de cette après-midi récréative.
Seuls restent les bénévoles du Foyer qui comme à l'habitude rangent chaises, balaient, nettoient et dans l'anonymat regagnent leur famille après une journée bien remplie et la satisfaction d'avoir donné le meilleur d'eux pour le plaisir des enfants et de leurs parents.

Le Foyer Rural vous donne rendez vous l'année prochaine.

Liste des derniers lots gagnants de la tombola de l'Arbre de Noël.
A venir chercher en Mairie.

NOM	N° TICKET
BLANCHARD Joel	1136
BOLLON Magaly	834
GRENON	1499
METAY Paulette	304
HERIEUX	367
BINEAU Sébastien	256
BIBARD	403
MOREAU Laura	158
RAMBON	543

REVUE DE PRESSE

Votre correspondante locale pour Sud-Ouest :
Marie-Laure REIX 05 46 93 95 29

De quel avenir les Bussacais veulent-ils ?

Bussac-sur-Charente. Ce soir, à partir de 20h30, se tiendra à la salle municipale une réunion afin de présenter un projet d'aménagement et de développement durable (PADD), pour la commune.

Le maire Christophe Dourthe et toute l'équipe municipale vont présenter un projet provisoire qui sera remanié en fonction des propositions, des demandes des habitants de la commune dans les limites des possibilités.

« Tous les habitants sont invités à participer à cette présentation. Ce ne sont pas seulement les propriétaires terriens qui sont concernés, mais tout le monde, car l'évolution de notre commune doit tenir compte de tous les avis et répondre le mieux possible aux attentes de chacun », explique le maire.

Difficile de concilier la mise en valeur d'un patrimoine rural riche et innovations, constructions, qui donneront à long terme une pérennité aux activités du village, d'où la notion de développement durable.

Il va falloir trouver le juste équilibre pour moderniser le village et conserver une certaine qualité de vie, trouver sur place les mêmes services qu'en ville mais conserver le calme rural.

II BUSSAC-SUR-CHARENTE

Soirée théâtrale. Après des concerts de musique classique, visites du patrimoine local, une initiation au Land Art, le village va au théâtre, ce soir.
En effet, ce vendredi 21 novembre, à 21 heures, à la salle municipale, la compagnie Morgan de Royan présentera « le Roi de haut en bas », satire de la condition de la femme au foyer. Pièce écrite par Guy Foissy et mise en scène par J-C Mathieux. Cette initiative culturelle a pour but d'offrir un spectacle de qualité, pour un petit prix, à l'ensemble de la population bussacaise et des alentours.
Prix de la place : 5 euros, 8 euros les deux places. Gratuit pour les moins de 18 ans.

Le comité de rédaction
de Bussac-Info
vous souhaite
ses meilleurs vœux
pour cette nouvelle année...




école Gustave Courbet







